



le peuple breton

7f

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

n° 218 - FÉVRIER 1982

**GUERLESQUIN
VENDREDI MAIGRE
A TILLY-VILLE**



M 2331 - 218 - 7,00 F

SCENARIO POUR UN CINEMA BRETON

Garnot



BACCHUS

BIÈRE - SPIRITUEUX - WHISKY

Halles Saint-Martin

CASH

Route de Gouesnou - BREST

Téléphone : 42.11.21

A Mesmerrien, face aux maisons Brosolo



SOCAL

Meubles

Guillier-Chevé

VANNES - GRANDCHAMP - LOCMINÉ



IMPRIMERIE DE L'IROISE

Rue François-Lettre, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches

LA JEUNE B.D. BRETONNE

Des créations originales
d'une trentaine de dessinateurs
et scénaristes

Un album de 44 pages
en vente pour 30 F. franco
à l'adresse du journal
Edition : Presses Populaires
de Bretagne



AUDI 80



AUDI 100



AUDI 200 TURBO



VAG

Votre concessionnaire Volkswagen et Audi

M. LE LANNIER

Garage St-Christophe - LANDERNEAU

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

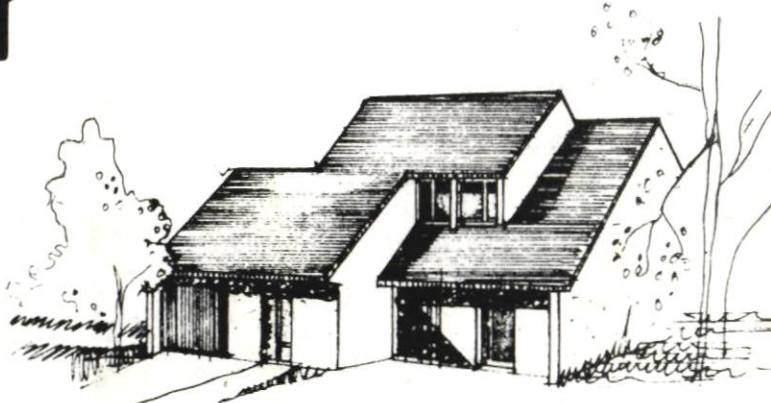
ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

S.A. MARIN

ENTREPRISE
GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Qualification :

- RÉNOVATION
- PLANS
- ÉTUDES
- DEVIS



Siège Social : KERIVARCH - LAVALLOT - 29215 GUIPAVAS

Téléphone : (98) 28.17.02

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

SYMPA, NON ?

Question : avez-vous compté combien de noms porte la 2^e liste ci-dessous ? C'est pas votre problème ? Nous le comprenons parfaitement. Ceci dit, c'est un peu (et même pas mal) le nôtre. Ces 70 noms de ce mois de février, ce sont 70 personnes qui donnent un peu d'argent, alors qu'on leur a rien demandé. Sympa, non ? Et le plus fort, c'est que ce type de liste est présent dans chaque numéro du « Peuple Breton » (lisez le P.B., il vous en restera toujours quelque chose !), et ce depuis maintenant 18 ans. Vous pouvez vérifier. Ces gens-là, ce sont des souscripteurs. C'est-à-dire qu'ils contribuent à ce que le P.B. tienne le coup, et surtout à ce qu'il progresse (à savoir qu'il s'améliore et donc se vende mieux). Ce ne sont pas des mots en l'air. « Charlie Hebdo » n'est pas le seul journal à se ramasser la figure. D'autres, dont on ne parle pas ou peu, suivent le même chemin. Notre route à nous, on la voit plutôt ascendante, on ne vous le cache pas. Tout comme on ne vous cache pas, à vous souscripteurs, que ce n'est pas le moment de lâcher la rampe. D'ailleurs, ce ne sera jamais le moment !

2^e liste

B. Le Bozec, Plouézec	20,00
J. Jamet, Landerneau	20,00
M. Gouillou, Brest	50,00
P. Morvan, Paimpol	50,00
J. Quéinnec, Darnetal (76)	50,00
P. Pelleter, Paris (75)	10,00
J. Bougon, Criquevot (76)	50,00
A. Jégou, Buc (78)	20,00
J. Labbé, St-Malo	50,00
D. Fresneau, Beaugency (45)	20,00
M. Masson, Pontivy	50,00
F. Pierre, St Pabu	100,00
B. Le Maître, Paris (75)	100,00
E. Jaouen, Paris (75)	50,00
P. Brun, Soultz (68)	25,00
J.-Y. Allio, Lorient	20,00
A. Louazon, Paris (75)	20,00
J. Garoche, St-Brieuc	30,00
L. Le Ster, Brest	50,00
B. Fily, Yerville (76)	20,00
P. Queffelec, Pontoise (95)	20,00

C. Pellen, Vincennes (94)	50,00
G. Centinani, Brest	50,00
T. Daeron, Quimper	50,00
Y. Brusq, Douarnenez	50,00
de Gouyon Matignon, Chateaufort (92)	20,00
M. Le Berre, Penmarc'h	20,00
M. Le Gall, Totes (76)	70,00
T. Jacopin, Vivy (49)	50,00
J. Baudic, St-Malo	20,00
D. Le Bot, Bénodet	20,00
P. Morice, Montgeron (91)	20,00
A. Renard, St-Malo	20,00
P. Jégou, Lorient	20,00
L. L'Hostis, Pornichet	20,00
C. Vidamant, Le Mans (72)	100,00
Couetoux, Nantes	20,00
F. Roche, Vannes	20,00
J.M. Lescop, Rennes	100,00
M.J. Alanot, Lorient	50,00
L. Dornic, Fouesnant	20,00
E. Cornec, Montronge (92)	10,00
R. Lafite, Montrejeu (31)	20,00
J. Salaun, Baud	16,00
C. Briand, Châteaulin	20,00
J. Mouillec, St-Pol-de-Léon	10,00
F. Le Bleiz, Argueil (76)	20,00
L. Le Coq, Guichen	250,00
F. Allain, Plouzané	150,00
J.-L. Moreau, St-Herblain	20,00
J.-P. Barbotin, Nantes	50,00
H. Le Bris, Pleumeur Bodou	50,00
R. Gouzer, Malestroit	50,00
F. Launay, Chelles (77)	50,00
A. Quénéhervé, Lanester	25,00
C. Le Blanc, Allaire	13,00
J.-M. Guigot, Nanterre (92)	50,00
E. Guillois, Lamballe	20,00
H. Hamon, Brest	20,00
F. Le Du, Paris (75)	20,00
H. Gorrec, Holsheim (67)	50,00
P. Kérouédan, Pont-Croix	20,00
Y. Hamon, Blois (41)	50,00
Y. Provost, Remungol	20,00
Y. Cochevelou, Guidel	20,00
J.-C. Le Mestralan, Nantes	20,00
M. Raut, Talence (33)	50,00
J. Lefevre, Brest	50,00
P. Berthevas, Guipavas	50,00
J.-P. Olivo, Vannes	25,00

Total 2 ^e liste	2834,00
Report de la 1 ^{re} liste	1900,00
TOTAL	4734,00

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

**Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX
Tél. : (98) 46.18.24**

Rédaction : Pierre Gallais
Directeur de la publication :
Jean Guéguénat

**ABONNEMENTS
Ordinaire : 70 F**

De soutien : à partir de 90 F

Etranger : 85 F

**Etranger (par avion) : 105 F
C.C.P. 2365-76 RENNES**

Composition mécanique
Imprimerie de l'Iroise - Brest
Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41 387

Dépôt légal : 1^{er} trimestre

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

J.F. KERVERN

LA NATURE DANS

VOTRE SALLE DE BAINS

29214 LANDEUDAL - Tél. (98) 04.93.10

SOMMAIRE

EDITORIAL

C'EST NOTRE AFFAIRE ! 4

POLITIQUE

LE STATUT SPÉCIAL
POUR LA CORSE 20
AVANT LE CONGRÈS DE L'U.D.B. ... 19

ECONOMIE

NUCLÉAIRE ET EMPLOI 15
TORPILLAGE DANS LE BATIMENT
MORBIHANNAIS 13
LA FILIÈRE POULET EXPORT 8

SOCIAL

LE CONFLIT TRANS-ARMOR
A LAMBALLE 12

SOCIÉTÉ

TILLY-VILLE 6

MER

AMOCO QUATRE ANS APRÈS 10

HUMEUR

LA RÉACTION 5

N'EN JETEZ PLUS !

PLOVAN - SABLES MOUVANTS -
LES MILITAIRES ET LE BRETON -
ECOLE D'INFIRMIÈRES 16

INTERNATIONAL

SOLIDARITÉ BRETAGNE-POLOGNE . 22
IRAN 21

UN JOUR AVEC

FELIX ET NICOLE LE GARREC 24

MEDIA

DU «CANARD DE NANTES A BREST»
A «BRETAGNE ACTUELLE» 27

LIVRES

A PROPOS D'UNE BIBLIOTHÈQUE
CELTIQUE 29

RADIO

YANN PARANTHOEN ET LA
BRETAGNE 29

RETRO

DANS LE P.B. EN 81 28

RUBRIQUES

CHICHE ? 5
P.B. SERVICE 23
COURRIER 30

B.D.

LAOR'Z 32

Edito

Le conflit Trans-Armor, à Lamballe dont nous parlons p. 12



Le Peuple Breton

C'EST NOTRE AFFAIRE !

QUAND on est commentateur politique parisien (mais en est-il qui ne le soient pas ?) on a pour habitude de considérer les élections cantonales avec un dédain affiché. D'abord parce que la capitale n'est pas concernée, ensuite pour la raison que le canton est un échelon tellement subalterne qu'il est à grand peine perceptible depuis les observatoires centraux.

Le mois prochain pourtant, il pourrait en aller autrement. C'est qu'on attend le nouveau pouvoir au virage. Alors on découvre aux élections cantonales une signification politique qu'on leur déniait jusqu'ici. Pas tellement à tort d'ailleurs : la part exorbitante faite aux cantons ruraux traditionnellement « apolitiques », le peu de pouvoirs du conseil général l'expliquaient. Ce qui a changé, ce n'est pas le modeste redécoupage dessiné par Gaston Defferre : (on aurait pu attendre une élection départementale à la proportionnelle !) c'est plutôt le rôle nouveau du Conseil Général et surtout de son président, qu'une décentralisation uniquement axée sur l'aspect institutionnel va investir de pouvoirs assez considérables.

Or, en Bretagne, quatre conseils généraux sur cinq sont encore dominés, et assez largement, par la droite. Seules les Côtes-du-Nord font exception. Reconduire la droite au pouvoir en Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan, c'est admettre que notre pays confie à ces notables habitués à ne vivre que dans l'ombre de l'ancien pouvoir de droite, une emprise nouvelle sur la vie locale. Les espoirs nés au printemps dernier en Bretagne, où la gauche a progressé beaucoup plus vite qu'ailleurs dans l'hexagone, ne doivent pas céder encore une fois la place à leurs discours de mendiants aigris.

Peut-on, cependant, pour leur succéder, faire entière confiance au Parti Socialiste ? Il le voudrait bien pour sa part... Déjà dépositaire de la majorité absolue au parlement, il ne cache pas ses ambitions. Pour asseoir une position qu'il faut bien qualifier d'hégémonique, il conserve un mode de scrutin qui avantage les partis puissants. Puisqu'il estime avoir repris à son compte tous leurs combats, le P.S. ne fait plus mystère de sa volonté d'éliminer de la scène politique les petites formations. Il l'a admis dans les textes du congrès de Valence ; il le fait sentir à Brest, où il cherche à exclure l'U.D.B. des réunions destinées à réunifier la municipalité ; il le prouve au niveau breton où son désintérêt en matière culturelle devient patent ; il le prouve au niveau électoral où il conserve les règles de l'argent héritées de la droite : en dessous de 5%, la pénalisation financière est énorme, et, pour l'U.D.B. qui éprouve de grandes difficultés à éponger la facture des législatives de juin, les élections cantonales vont poser de gros problèmes...

Si encore le P.S. avait pour la Bretagne un projet global... Il en est encore à se poser une question de dimensions : quatre départements ou cinq ? Si ses députés avaient une action spécifique... Mais, à dix-neuf qu'ils sont, ils font figure de

copies conformes de leurs camarades de l'hexagone.

Aux quatre législatives partielles du 17 janvier, le P.S. a payé le prix d'une certaine arrogance. Qu'il sache en tenir compte est son affaire. La nôtre, c'est de donner à la gauche — et particulièrement en Bretagne — un visage plus ouvert. Le risque est trop grand de remettre à un seul parti la totalité des espoirs du peuple breton. Surtout si ce parti est avant tout préoccupé par les échéances nationales françaises et s'il fait passer — comme c'est le cas depuis huit mois — les questions bretonnes au second plan sinon à un rang tout-à-fait subalterne.

Avec les cantonales du mois prochain, et avec les régionales et les municipales de 1983, c'est une parcelle de pouvoir local qu'il s'agira de conquérir. On peut le concevoir comme une simple retombée des décisions parisiennes. Mais on peut aussi avoir d'autres ambitions ; par exemple faire de la Bretagne un véritable lieu de décision. Et pour cela élaborer avec les travailleurs de ce pays un véritable plan de développement, lutter sur place, à la base, dans les entreprises, pour un véritable changement démocratique. Proposer pour le peuple breton les mesures de sa sauvegarde et de son avenir économiques, sociaux et culturels. L'U.D.B., pour sa part, estime que seule une organisation de gauche ayant pour cadre la lutte spécifique du peuple breton peut prendre la dimension exacte du problème breton. Elle estime aussi que les prochaines cantonales sont un moyen d'exprimer cette volonté.

C'est pourquoi il y aura en lice le mois prochain, malgré une règle du jeu aussi faussée qu'avant, de nombreux candidats de l'U.D.B. : une quarantaine, c'est-à-dire une présence supérieure à toutes celles des précédentes expériences électorales du parti breton de gauche.

Quarante candidats avec beaucoup de choses à dire. D'abord que le combat contre la droite est loin d'être remporté en Bretagne, et qu'il ne suffit pas d'avoir gagné à Paris pour être quitte ici. Ensuite que c'est une gauche bretonne qui doit prendre en main le changement en Bretagne : c'est l'exigence de la démocratie, c'est aussi celle du réalisme. Attendre pour la Loire-Atlantique ? Sûrement pas : l'U.D.B. va y présenter au moins douze candidats. Attendre pour la langue bretonne ? Elle n'en peut plus ! Attendre pour un plan breton ? On peut commencer de suite son élaboration ; ce ne sont ni les idées ni les hommes qui manquent ! Simplement il faudrait se décider à considérer, en Bretagne, les affaires bretonnes comme une priorité. Et ne pas croire que, parce que les préfets vont changer de titre et parce que les présidents de Conseils généraux seront plus armés, on aura résolu un problème dont on conviendra qu'il a une autre dimension !



U.D.B.

Record battu

V OICI une enveloppe qui a été placée dans les boîtes à lettres dans la bonne région des Pays-de-Loire. On admirera la personnalisation délicate. C'est vraiment le droit à la différence pour tout le monde.



Pas de raison

U N député communiste du Nord vient de réclamer de substantielles réductions sur les tarifs SNCF pour les « provinciaux » qui viendront à l'Opéra de Paris ou au Louvre. Que voilà de la bonne politique culturelle ! On engage fortement les Bretons de la région parisienne à réclamer des réductions quand ils viendront au prochain fest-noz à Poul-laouen. Il n'y a pas de raison !

Bonne année

J EAN Le Lagadec, où as-tu la tête ? Voilà que dans l'Huma-Dimanche, tu te mets à parler, toi si circonspect, de peuple breton ! Voici que tu te lances dans le lyrisme tous azimuts sur la Bretagne du Conquet à Châteaubriant et de Nantes au Mont-Saint-Michel. On n'en est pas encore revenu ! Il est vrai qu'il s'agissait du premier numéro de l'année 1982, et que les festivités du premier de l'an étaient toutes proches...

Car est-il une autre explication à un tel laxisme ?

Chez les Grecs

C ETTE lettre a été distribuée aux parents des élèves de cinquième au CES de l'harteloire à Brest. Les élèves en question ont déjà une heure d'initiation obligatoire au latin. S'ils veulent essayer de faire du breton, ils le peuvent... de 13 h à 14 h. Mais il est évident que le sauvetage du grec par les petits Bretons est bien plus urgent. Et c'est tellement plus cultivé...

Mmes Mrs les parents d'élèves de 5e

Dans le cadre de la sensibilisation aux enseignements optionnels en classe de 4ème, une initiation au Grec aura lieu à l'intention des élèves de 5e dans le courant du second trimestre, à raison d'1 h par semaine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître, par retour du coupon réponse ci-dessous, si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cette initiation.

Il est bien entendu que la participation à cette action ne constitue pas un engagement pour l'année scolaire prochaine.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

LA RÉACTION

Un peu par hasard, un peu parce que la disparition d'un journal quel qu'il soit — ne me laisse pas indifférent, j'ai regardé la fameuse émission « Droit de réponse » dont on a fait tant de bruit.

Ce qui m'a le plus étonné, ce n'est pas l'émission en elle-même, mais la réaction d'ensemble qu'elle a provoquée. Qu'on se mette d'accord : je n'ai aucune sympathie particulière pour l'équipe de « Charlie-Hebdo » — je n'étais pas lecteur du journal, je suis contre toutes les formes de mépris auquel se croient autorisés certains intellectuels, et je n'aime pas une émission où, en moyenne, trois ou quatre personnes parlent simultanément. Je suis donc normalisé jusqu'au trognon, ou presque.

D'autre part, je sais bien que certains en ont profité pour hurler avec les loups, dans l'angle de tir « télé de gauche = télé boxon », pour parler comme eux... Malheureusement, le raz-de-marée des réactions allait au-delà. La « majorité silencieuse » — toujours la plus bruyante — a semble-t-il élargi ses frontières à cette occasion.

Pourtant, que s'est-il passé ? A part le cirque personnel de Gainsbourg (dont on devrait avoir fait le tour depuis un moment), des gens à la télé ont parlé comme des adjudants d'artillerie, comme les élèves des lycées dans les couloirs, comme on parle dans les repas de famille, un peu arrosés, sur les chantiers, sur les terrains de sport... mais moins vertement que Rabelais qui est toujours au programme dans nos écoles. De plus, certains ont un peu bousculé un hitlérien bien tranquille représentant une feuille du même tabac...

Encore une fois, je ne souhaite pas voir une telle émission tous les samedis. Mais qu'un homme de télévision prenne le risque de présenter autre chose que des enfants de cœur, que des lycéens se fassent cueillir sévèrement (cela change un peu des hit-parades dégoulinants de démagogie du genre « qu'en pensent les jeunes » ?) cela ne devrait pas provoquer un pareil chambard !

La Pologne, les inondations, la faim dans le monde, l'alcoolisme industrialisé, la prostitution massive — entre autres (1) — ne comptait plus pour nos travail-patrie-familles, devant leurs télé ! Enfants de Pétain ?

Joël Guégan.

(1) Chacun peut allonger la liste à son goût.

LE MAÎTRE DE CÉRÉMONIES DE GUERLESQUIN

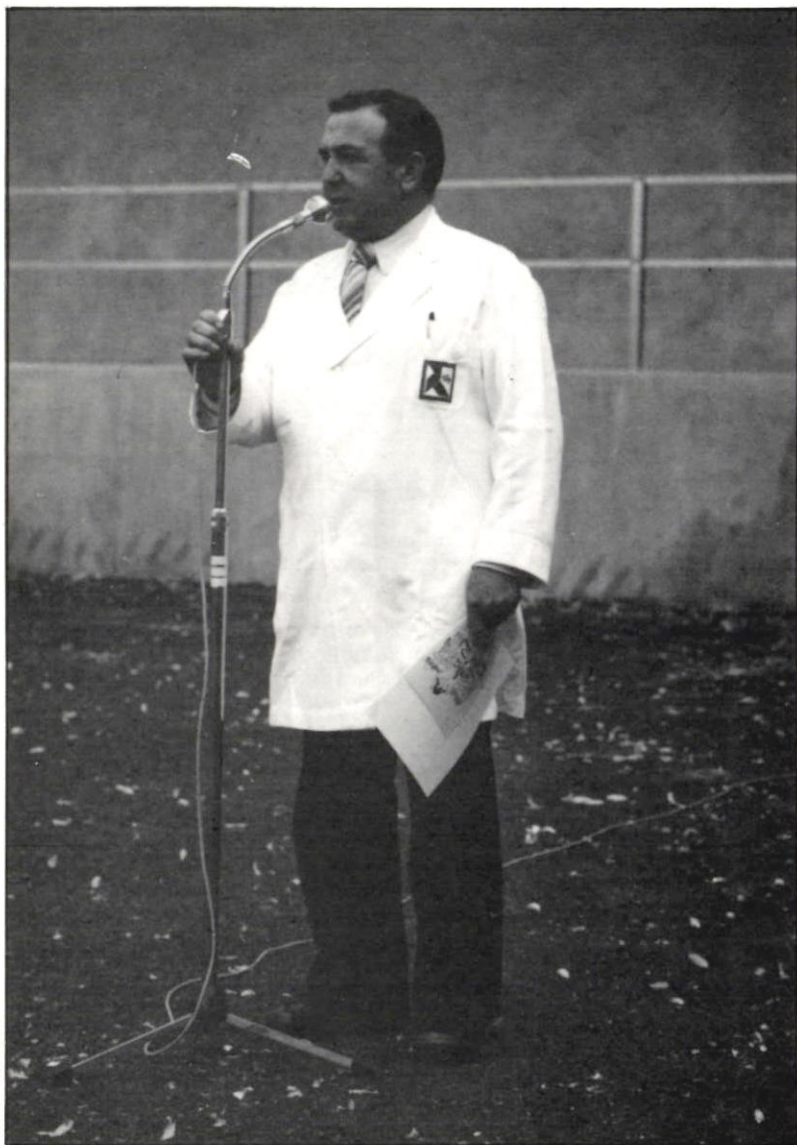


Photo Gernot

Jacques Tilly

« Aux confins du Finistère et des Côtes-du-Nord, Guerlesquin présente tous les charmes de la Bretagne traditionnelle », annonce le dépliant touristique municipal. Pour les charmes, aucun problème, ils y sont. Il suffit d'arpenter l'immense place du Martray que prolonge celle dite du Champ de bataille pour se convaincre de la réalité de la chose.

Quant à la formule « Bretagne traditionnelle » qui leur est attachée, elle ne manque pas d'une certaine équivoque, ou plutôt elle pêche par défaut de précision. La tradition évoquée fait manifestement référence à l'architecture. S'en tenir là revient à en occulter une autre, de tradition. Celle aussi solide que les vénérables pierres du bourg, et qui y a pris naissance en 1957.

C'est à cette époque que Jacques Tilly, l'aîné de huit enfants, installe un abattoir de volailles familial. Vingt-cinq ans plus tard, l'entreprise, devenue Société Armoricaire d'Abattage de Volailles, frise une production de 400 tonnes/jour en carcasses, soit 300.000 poulets abattus quotidiennement — production dont les 95% sont exportés principalement à destination du Moyen-Orient (lire encadré). 700 personnes, de Guerlesquin et de ses environs, sont employées. En vingt-cinq ans, la population du bourg a presque doublé, passant de 1050 à environ 2000 habitants aujourd'hui. De ce « miracle » économique et démographique dans une région où l'exode était de rigueur, Jacques Tilly s'en félicite d'autant plus qu'il ajoute à sa qualité de Président Directeur Général, celle de maire de la commune reconduit par trois fois dans ses fonctions.

Sa consécration elle est venue le 19. novembre dernier. Un « grand meeting d'information et de soutien à la S.A. Tilly » (groupant ouvriers, commerçants, éleveurs, banquiers, élus RPR et

UDF) s'est tenu à Guerlesquin, suite aux menaces officielles de verbalisation et de réduction de la production de l'entreprise, consécutives à un déversement d'ammoniaque dans le Guic (dont les eaux sont utilisées par l'usine) la nuit du 5 au 6 novembre — déversement plutôt ravageur.

Rencontré dans les locaux administratifs de son entreprise, Jacques Tilly nous raconte la genèse de cette manifestation : « **Après une journée de travail, une délégation de mes employés est venue me trouver. Elle m'a dit : « Jacques, c'est pas possible que tu sois attaqué comme ça. On va pas te laisser tout seul. Pour t'aider à supporter ça, on va organiser une réunion pour te soutenir. Tout le monde sera là ». Moi, je leur ai répondu : « Si vous faites quelque chose, que ce ne soit pas médiocre, faites que ça réussisse ».**

Pour réussir, ça a réussi, si l'on en juge par les 3000 personnes environ venues apporter leur gage de fidélité au « Patron », comme il aime à se faire appe-

ler. Leur fidélité? Oui, sans aucun doute. Encore convient-il de préciser de quel genre de fidélité il s'agit.

Moins que rien

Le simple fait de naître à Guerlesquin en 82, c'est l'assurance d'y avoir un boulot lorsqu'on sera en âge de travailler. Rares en effet, sont ceux qui, pour s'assurer un revenu, ne dépendent pas de Tilly. Au fur et à mesure de ces vingt-cinq années, ces liens de travail sont devenus traditionnels. C'est un peu ça le tour de force de Tilly: faire que ses ouvriers et donc ses électeurs ne puissent envisager leur avenir sans son intervention. Des 340 élèves du Collège public de Guerlesquin, combien sont prêts à soutenir donc «défendre» le maire-PDG de leurs parents? Tout cela se comprend, mais ne va pas sans quelques inconvénients. Le directeur du Collège, Robert Cleuziou, nous en signale un: «Il est normal que des élèves pensent à travailler plus tard aux abattoirs. C'est évidemment sécurisant pour l'enfant d'avoir son avenir tracé. Mais est-ce toujours très motivant pour ses études, compte-tenu du niveau de qualification en vigueur dans l'entreprise? D'un autre côté, les horaires de travail pratiqués dans l'usine (où souvent le père et la mère ont un emploi) ne sont pas l'idéal pour suivre un enfant, l'aider, le guider dans ses choix».

Cependant, cette certitude de l'avenir, est tellement présente (et en cette période de chômage tellement précieuse) qu'elle justifie bien des comportements d'une population qui, à une «messe pour l'emploi» ne vient pas dire autre chose que: sans Tilly, pas de boulot, c'est (de nouveau) l'exode. Cette certitude de pouvoir Vivre et Travailler au pays a été de façon éclatante, illustrée et nourrie par la famille Tilly («Je suis le seul homme de ma «classe» à être resté dans la région» dit l'ainé) qu'elle a tracé un cercle dont peu songent à sortir — d'ailleurs, pourquoi le feraient-ils?

«Je n'ai jamais rien fait par moi-même» dit Jacques Tilly. «Ce que j'ai fait, je l'ai fait à travers les hommes et pour les hommes — du moins je pense que c'est ma mission aujourd'hui. Quand j'ai été élu maire, j'étais entouré de gens modestes qui ne voulaient pas quitter le pays. De gens qui du temps de l'ancienne municipalité de gauche étaient ridiculisés, étaient traités comme des moins que rien, des serfs. Ces gens de petite condition, c'est eux qui m'ont élu. J'en ai fait des chefs, des responsables».

Vous avez dit syndicat?

Mais peut-il y avoir responsabilité, lorsqu'il y a silence, lorsqu'il y a crainte qu'un seul mot de travers vous fasse mettre à la porte? Où est la responsabilité lorsqu'il est connu que la spontanéité des employés à se rendre à cette fameuse messe pour l'emploi a été provoquée et soigneusement organisée par leur employeur (avec menace d'être licenciés s'ils ne s'y rendaient pas), ce quoi qu'il en dise? Mais, ceci personne ne prendra le risque de l'affirmer, de le signer.

Ce silence. Jacques Tilly, le nie: «Qui dit que chez moi les gens ont peur? Ce sont ceux de Guerlesquin qui n'ont jamais admis cette révolution dans le pays. Ce sont les grands bourgeois, les riches commerçants qui ont vu décliner leur pouvoir sur les petits, les pauvres, les délaissés, que j'ai aidés à sortir de leur condition en tant que maire et chef d'entreprise. On m'accuse de faire pression sur les gens. C'est vrai que j'ai une influence sur eux, mais je choisis de l'exercer ou non. Aux élections générales, la population vote en majorité à gauche, c'est bien une preuve que toute cette influence n'est pas permanente. Je suis contre tout ce qui peut aliéner à l'homme sa nature personnelle».

Des mots encore et toujours. Mais qui portent. Il est évident que Jacques Tilly a maîtrisé la façon de pétrir la pâte humaine. Même si le soir dans les chaumières couve une dissidence. Même si des cris du cœur sont enregistrés à la volée: «Parmi les conseillers municipaux, il y en a un qui est incapable d'aligner deux phrases cohérentes. On mettrait un chien à sa place sur la liste de Tilly aux communales, il passerait sans problème». Ou encore cette scène dans un restaurant de Guerlesquin où viennent de s'attabler des ouvriers en bâtiment: «Tilly a débarqué et a demandé aux gars pour qui ils travaillent. Ils ont répondu qu'ils venaient faire des travaux dans son entreprise. Réponse: «Si vous voulez continuer à bosser pour moi, allez manger ailleurs». Ailleurs, c'est-à-dire dans le restaurant tenu par sa sœur».

On-dit, bruits de village, propos d'air-gris? Non, plutôt faits quotidiens dont le caractère feutré les empêche de résonner comme ils le devraient. Mais, encore une fois, le devraient-ils vraiment? Oui, car il existe au moins un grain de sable dans la machine.

«Je suis un maire de droite, c'est entendu» dit Jacques Tilly. «Mais je me considère comme faisant une politique bien plus à gauche que pas mal d'hommes dans le secteur, qui se réclament de gauche. La nuance est importante. Mes ouvriers trouvent en moi une certaine méthode de vie, de relations. Ils savent pouvoir venir vers moi sans problème». Ce genre de discours va d'autant plus loin que son auteur affirme être parvenu à sa position grâce au fait «qu'il a le dialogue avec les employés». Mais quel ouvrier conviendrait sincèrement que ceci est vrai, quand son patron s'exprime ainsi: «C'est vrai que chez moi, il n'y a pas de syndicat. Vous savez, pour moi, la présence d'un syndicat dans des entreprises émane du fait que leurs

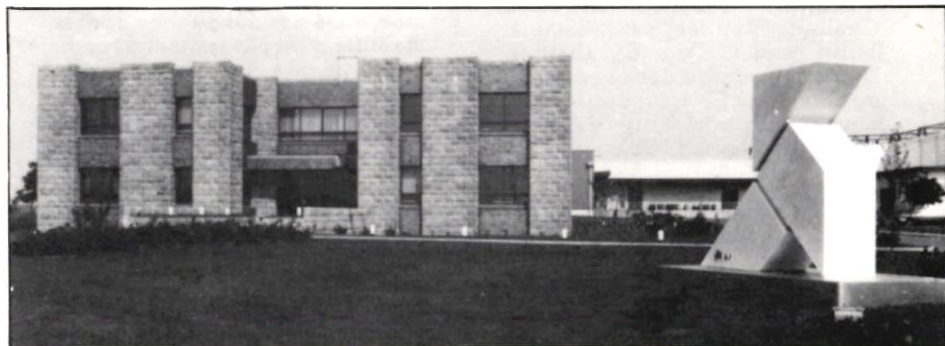
patrons ne savent pas se mettre à la portée de leurs hommes. Ceux qui m'attaquent ont souvent qualifié mes employés de «veaux», les «veaux à Tilly». Mais, mes ouvriers ont chaque mois un dossier de presse qui les informe sur la vie de l'entreprise! Un syndicat? Il viendra lorsque les gens le jugeront bon».

C'est bien là que le bât devrait blesser: une attitude humaine, un discours qui se donnent l'apparence de «gauche» pour mieux faire passer une politique et ses applications qui sont de «droite». Les cadeaux de Noël aux ouvriers, la virée en car il y a quelques années avec des employés dans les lieux de plaisir de la capitale, la réception d'un de «ses» élèves dans le propre bureau du «Patron» afin de présentation des meilleurs vœux de la part de cet «employé» comme les autres, ne sont pas autre chose que l'illustration d'un mélange de genres normalement inconciliables.

Concentration donc fragilité

Le fait que Jacques Tilly soit une fois de plus mis sur la sellette, c'est, nous l'avons dit, à cause d'une nouvelle pollution du Guic (lire encadré). Pollution qui a eu pour effet de remettre en cause le tonnage annuel de poulets abattus. La réduction de sa production affirme Jacques Tilly, le contraindrait à licencier au moins 250 employés. Et parmi ceux qui demandent cette restriction, il y a les défenseurs de la nature, «des responsables d'associations écologiques, dont la volonté d'apporter à cette région d'avantage de revenus et de bien-être, n'est sans doute pas aussi évidente qu'ils le proclament, quand ils recherchent à cor et cri à vouloir détruire le peu d'industries existant actuellement, et de traduire devant les tribunaux, des responsables élus et économiques» (1).

En clair, les écolos sont contre l'emploi. Jean-Luc Pichon, président de l'Association de sauvegarde du bassin du Léguer (ASBL) répond à ce sujet: «Qui est contre l'emploi? Entre 1973 et 1981, les abattoirs sont passés d'une production de 13.000 à 75.000 tonnes par an. Malgré l'arrêté préfectoral du 3 février 81 qui l'autorise à une production de 60.000 tonnes en carcasses par an, il la dépasse sans que l'administration ait à ce jour réagi pour l'obliger à respecter les engagements qu'il avait pris à cette date. Pour que la production suive, Tilly embauche. Mais il va trop loin, le Guic est ravagé. Il lui est donc demandé de ne plus dépasser son tonnage. Sa réponse vient d'elle-même: vous m'obligez à



Le coq-emblème qui sera à la fête en cette année 1982 : il fêtera ses 25 ans.

Photo Gernot

LA FILIÈRE « POULET-EXPORT »

Ce sont 46.000 tonnes de poulets exportés vers le Moyen-Orient en 1977, 77.700 tonnes en 78, 89.000 tonnes en 79, 150.000 tonnes en 80, près de 200.000 tonnes en 81. A ceci s'ajoutent les exportations vers l'URSS et d'autres pays de l'Est: 50.000 tonnes en 81, ainsi que quelques exportations vers l'Afrique Noire.

C'est une expansion record menée par les «trois mousquetaires» Doux, Tilly et Bernard—UNACO que deux autres entreprises essaient de même: Tuvomon à Fougères, filiale du groupe et Suisse Interfood; la SABCO à Plouay, filiale d'un groupe franco-syrien Amaltex et de la coopérative UNICOPA, dont l'abattoir de Plouay doit ouvrir dans les semaines à venir.

Une filière très intégrée, les firmes en question passant des contrats avec les aviculteurs mais contrôlant également de plus en plus «l'amont de la filière»: prise de contrôle du premier groupe d'accoupage (fournisseurs de poussins) français la société AMICE-SOQUET-TINEVEZ, rachat de l'usine d'aliment «Moulin St-Jacques» à Bannalec, construction prévue d'une autre usine à Plounérin (22).

«L'aval de la filière»: flotte de camions, entrepôts frigorifiques à Brest, affrètement d'une flotte de cargos frigorifiques (sous pavillon grec!)

Une «filière» employant actuellement 2500 ouvriers dans les abattoirs et comptant environ 1200 éleveurs intégrés. A ceci s'ajoutent les activités d'amont et d'aval (fournitures d'aliment, accoupage, ramassage de nuit des poulets, dockers...). Brest est devenu le 1^{er} port mondial d'exportation de poulet.

Une implantation jusqu'ici importante surtout dans le Finistère ainsi que l'Ouest des Côtes du Nord et du Morbihan mais qui semble compter s'étendre de plus en plus vers l'est et la Vendée: rachat de la SNES SAVA à Challans (Vendée) par la société Tilly; projet d'un 6^e abattoir Doux, sans doute dans le secteur de Guémené Penfao; projet d'un nouvel abattoir Tilly dans la région de Messac (35).

La filière export c'est aussi des profits absolument fabuleux (1). Ainsi, la société Doux a réalisé en 1980 un bénéfice d'exploitation de 7,2 milliards de centimes pour un chiffre d'affaires de 81,7 milliards. Une marge de

9% en chiffre d'affaires! 3,5 millions de centimes pour chacun des 2000 travailleurs (ouvriers et éleveurs sous contrat de la firme)

C'est aussi une répression syndicale très musclée. Il faut se rappeler par exemple la grève de l'usine Doux-Pedernec (22) en 73. Les syndicats n'ont pas réussi à s'implanter chez Doux ni surtout chez Tilly. Par contre, à l'abattoir Bernard-UNACO de Briec, une grève était lancée en septembre 81 par les chauffeurs ramasseurs et s'étendaient à l'ensemble de l'usine. En 48 heures, un certain nombre de revendications étaient satisfaites, et la section syndicale CFDT comptait plus de 200 adhérents. La répression syndicale est aussi forte envers les éleveurs intégrés. Chez Tilly, les ristournes et cadeaux de fin d'année sont distribués ouvertement en fonction de la «moralité» de l'éleveur. Jos Bernard, patron de

calcul de ces restitutions pour faire varier la rentabilité des capitaux investis.

Ensuite, la concurrence des autres pays est de plus en plus forte. Curieusement, les pays traditionnellement exportateurs de produits animaux en Europe (Hollande, Danemark...) n'exportent que très peu vers le Moyen-Orient. Restent par contre les USA, le Brésil, la Hongrie... et l'implantation d'unités de production dans les pays clients. Il semble bien que la concurrence la plus sérieuse vienne des USA. Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture Block vient en effet de déclarer que les USA feront tout (entendre: pressions politiques et soutien financier), pour obtenir une part satisfaisante du marché du Moyen-Orient.

Le Brésil, exportateur de soja certes, est objectivement bien plus fragile que les Bretons. La Hongrie, pays qui s'est doté d'un

Entreposée sur un bateau affrété par la S.A. Tilly, cette remorque des abattoirs de Guerlesquin est destinée à circuler dans les pays du Moyen-Orient. Son enseigne est libellée en langue arabe.



Photo Gernot

l'UNACO à Briec, est pour sa part très connu pour ses fraudes sur les pesées. Un responsable de la section avicole de la FDSEA du Finistère a ainsi été délibérément volé de 5 tonnes sur 3 camions.

Une filière de production dépendante d'un approvisionnement en soja des USA ou du Brésil (le manioc étant surtout utilisé dans l'alimentation des porcs).

Un marché mondial en expansion mais des débouchés dont la stabilité n'est pas assurée: la compétitivité de la filière poulet export est liée au niveau des «restitutions» c'est-à-dire des subventions de la CEE à l'exportation vers les pays tiers, subventions qui doivent compenser le coût plus élevé des céréales dans le Marché Commun par rapport au Marché mondial. Ces restitutions sont de l'ordre de 1,00 F/kg et sont donc déterminantes. Il suffit d'une modification du mode de

élevage avicole remarquable, y compris du point de vue sélection animale, restera un concurrent aux moyens modestes. Néanmoins, les promoteurs de la filière export en Bretagne restent très optimistes, semble-t-il. Le dernier argument sur l'instabilité de leur débouché, à savoir les risques de déstabilisation politique de la péninsule arabique, ne semblent pas non plus les convaincre. L'Iran et l'Irak n'ont-ils pas acheté davantage de poulets depuis qu'ils sont en guerre?

Paul Dréau.

(1) Pas pour tout le monde: en 79, sur les 180 éleveurs; actuellement 334 dont 102 dans les Côtes-du-Nord) sous contrat avec Tilly, 39% ne s'en sortaient pas financièrement, 6% étaient sur la corde raide, 55% se tiraient d'affaire. A noter qu'en payant les livraisons de poulets des éleveurs après seulement 56 jours, l'entreprise Tilly trouve ainsi une bonne partie de son financement (chiffre d'affaires en 81 de 58,2 milliards de centimes).

licencier une partie de mon personnel. Mais s'il était resté dans la légalité, il ne pourrait évidemment pas tenir ce discours, puisqu'il n'aurait pas embauché autant de personnel qui, en fin de compte, est son alibi au dépassement de son tonnage autorisé» (2).

Pour l'administrateur de l'APPSB (3), «Nous accusons d'être «contre» l'emploi est sans fondement. Nous disons au contraire qu'on fragilise la région en bloquant tout sur l'agro-alimentaire en général et Tilly en particulier. Imaginez que pour des raisons de mauvaise santé du marché international du poulet, l'abattoir se casse la figure, non seulement là, il y aura un sacré paquet de chômeurs, mais aussi aucune autre entreprise ayant besoin d'eau pour fonctionner ne pourra s'installer à cause de l'état dans lequel la rivière sera rendue».

Aux dernières nouvelles, le gouvernement se gardera bien de contraindre Tilly à licencier, ce qui revient à lui laisser les coudées franches. Reste à savoir s'il tolérera que le maire-PDG se fasse ses 125.000 tonnes/an à l'horizon 85. S'il acceptera que, contre tout bon sens, cette concentration d'une production s'accroisse ainsi, que soit étendu un abattoir dont le rendement aurait pu être comparable et beaucoup moins nuisible à l'environnement, s'il s'était exercé au sein de petites unités (ce dont, au passage, Jacques Tilly convient aujourd'hui.)

Sortis du lot

Au fur et à mesure de l'extension de ce qui est devenu un lobby local (composé de Tilly, ses frères et sœurs, ses compagnons de la première heure) le maître de Guerlesquin s'est vu affublé de qualificatifs, remarquables autant dans leur diversité que leur extrémité. Il fait partie de ces patrons dits de choc qui à un moment ou à un autre, se sont détachés du lot par leur manière spectaculaire (qu'ils ont ensuite soigneusement entretenue) de créer des emplois, de les rendre durables, bref de se rendre irremplaçables économiquement parlant.

Leur sens des relations humaines, leur faculté développée de persuasion, leur personnalité mise en permanence (disent-ils) au service d'un combat en l'occurrence pour la Bretagne, se sont cependant exacerbées au fil des années. Le problème n'est pas qu'ils aient acquis un certain pouvoir. Le problème est qu'ils s'en soient servi pour créer, comme à Guerlesquin, un domaine seigneurial où ils règnent en parfaits maîtres de cérémonie.

Pierre Gallais.

(1) Extrait d'une lettre du 17 juillet 1981 adressée aux maires et conseillers municipaux des communes riveraines du Guic, signée de Jacques Tilly.

(2) Le 25 septembre 1981, la Direction des Services Vétérinaires du Finistère précisait dans une lettre au préfet : «Compte tenu du fait qu'il faut préserver la station de pompage de Kergadal, (Coat Léguer), il faudrait impérativement fixer le tonnage à 75.000 tonnes soit 300 t/jour, cette capacité ne pouvant en aucun cas être dépassée».

(3) Association pour la protection des salmonidés en Bretagne.

Maintenant, il l'est !

Ce morceau de choix, nous vous le livrons tout brut : «Le conseil d'administration des Monts d'Arrée est surpris de constater les informations répétées et continues de différentes associations écologistes affirmant le Guic «rivière morte», alors qu'à la suite de cet accident, aux dires même du Président Départemental de la Fédération de Pêche des Côtes du Nord, cette pollution du Guic a détruit 60.000 truites. Or, force nous est de constater que le Guic n'était pas aussi pollué qu'on a voulu le faire croire à toute l'opinion publique».

Eh bien maintenant, il l'est ! C'est tout de même malheureux que pour damer le pion à ces écologistes irresponsables il faille aller jusqu'à bousiller 60.000 poissons...

Ceci dit, la pollution du Guic (affluent du Léguer), c'est pas une plaisanterie. Ni pour les poissons en question, ni pour Jean-Luc Pichon qui nous en dit un peu plus : «Il faut savoir que Guerlesquin et donc l'abattoir sont situés sur les sources du Guic, c'est-à-dire en tête de bassin versant, autrement dit à un endroit où il n'y a pas une quantité d'eau suffisante pour diluer les effluents polluants, et particulièrement en période d'étiage, à savoir de basses eaux. La station d'épuration de l'abattoir débite actuellement 70 litres/seconde. Il en faudrait 10 fois plus pour que

l'eau soit potable. Avec la teneur en nitrate que possède le Guic aujourd'hui, il est presque entièrement flingué. 450 km² de bassin versant sont gelés : sur 25 km, c'est-à-dire jusqu'à la station de pompage de Coat Léguer, il n'est plus possible d'installer d'autres entreprises. Et Tilly n'est pas le seul utilisateur de l'eau ! Au rythme de son abattoir, il empêche les autres de bosser. A force d'augmenter la teneur de l'eau en ce fameux nitrate, on finira par ne plus pouvoir utiliser cette eau pour l'alimentation des élevages intensifs. Résultat : développement en amont du Guic pénalisé, stérilisation de tout ce qui est en aval.

L'administrateur de l'APPSB précise d'autre part : «Ici, dans cette partie du Trégor, on n'a pas de nappes phréatiques. Cela implique qu'on ne peut utiliser que les rivières existantes. Si la pollution continue, il ne nous restera plus qu'à aller chercher de l'eau de mer qu'il faudra dessaler ! Quant à Michel Crépeau, venu en août 81 à Guerlesquin, on aimerait assez qu'il justifie davantage l'existence de son ministère : rien depuis cette date n'est venu de sa part pour réfréner un peu Tilly, qui pour nous est un cas-test parce que le plus gros pollueur de Bretagne».

(1) Extrait d'une délibération (datée du 17 novembre 81) du Groupement des Productions de Poulets de chair des Monts d'Arrée, sis... à Guerlesquin.



Au-delà du saumon, l'avenir de l'eau potable.

A.P.P.S.B.

Quatre ans après...

Le 16 mars 1978, à vingt-trois heures, en pleine tempête de nord, l'**Amoco-Cadiz**, naviguant sous pavillon libérien et appartenant à la société **Amoco International oil**, filiale de la **Standard oil of Indiana** s'échoue à Portsall. Il transporte 220.000 tonnes de pétrole brut. La catastrophe est énorme. L'émotion aussi, dans la population bretonne.

Presque quatre années plus tard, si la passion est retombée les séquelles demeurent, et surtout la menace de nouveaux accidents est toujours présente. Mais on peut mesurer le (petit) chemin parcouru dans l'action préventive, dans la lutte contre les marées noires, ainsi que dans le domaine de l'indemnisation. C'étaient les thèmes d'un colloque international qui s'est tenu à Brest les 26, 27 et 28 novembre dernier.

Comme le disait M. Didou, le représentant syndical des marins-pêcheurs, le plus grand procès du siècle est en cours (en ce qui concerne le volume des dossiers du moins, car il y a quand même eu Nuremberg...) mais en attendant l'issue de cette empoignade juridique, les victimes n'ont pas encore été indemnisées. L'action juridique menée par les victimes bretonnes aux Etats-Unis (Chicago) est la preuve que les populations littorales ne sont pas restées défaitistes devant les pollutions successives. Elles ont attaqué non seulement le propriétaire déclaré de l'**Amoco-Cadiz** (**Amoco Transport**) mais aussi — et c'est l'intérêt majeur de cette action — **Amoco International** et **Standard Oil of Indiana**, véritables patrons de l'**Amoco-Cadiz**; le chantier naval espagnol **Astilleros**, constructeur du navire ainsi que la société de classification **American Bureau of Shipping (ABS)** ont été assignés par les victimes devant le juge de Chicago.

Les conclusions du colloque de Brest sont assez peu optimistes. Rien ne permet d'affirmer qu'il n'y aura plus de marées noires dans les années à venir et que d'autres **Amoco** ne s'échoueront pas encore sur les côtes bretonnes ou ailleurs.

Et pourtant, les possibilités de réduire très considérablement le risque existent: par exemple, si les navires qui croisent si près de nos côtes créant le plus fort courant maritime du monde, respectaient les conditions de sécurité, se faisaient réparer régulièrement et subissaient les modifications préconisées par les conventions OMCI. Mais ces textes, pour qu'ils entrent effectivement en vigueur doivent être ratifiés par 15 états représentant au moins 50% du tonnage brut de la flotte mondiale... Aujourd'hui, nous sommes encore loin du compte,

raison pour laquelle il demeure indispensable que la communauté Européenne les ratifie incessamment.

Les dispositions non appliquées

Les règlements OMCI préconisaient déjà depuis la convention de 1954 certaines mesures modifiant la construction des navires, particulièrement des pétroliers, qui, si elles avaient été appliquées correctement, auraient évité bon nombre de marées noires. Il faut savoir que ces mesures sont de quatre ordres principalement:

- un système dit «d'inertage» qui rend impossibles les explosions à bord des tankers: le brut n'est plus au contact de l'air mais d'un gaz inerte. Un tel système aurait permis d'éviter l'explosion du «Betelgeuse» qui fit cinquante morts dans le port irlandais de Bantry-Bay.

- Le lavage des cuves au pétrole brut qui peut dissoudre les sédiments qui subsistent au fond des citernes et évite un rejet en mer comme avec le lavage par l'eau.

- Les ballasts séparés. Ce sont des citernes que l'on remplit d'eau pour assurer la stabilité du navire quand il est «léger». Elles ne contiennent jamais de pétrole et elles constituent une protection efficace de la cargaison en cas de brèche sur la coque (le protocole de 1978 à la convention «Marpol» de 1973 exige que les navires de plus de 20.000 tonnes soient équipés de ballasts séparés).

- Un système efficace de lutte contre le dégazage imposant l'installation à terre des stations de déballastage.

Ce qui est évident c'est que ces mesures coûtent cher, et vont à l'encontre de la notion de rentabilité immédiate que les pétroliers ne sont pas les seuls capitalistes à vénérer... Conclusion: elles ne sont pratiquement jamais respectées. Il y a des pavillons de complaisance pour ça; et ils ne sont pas seuls non plus. 70% des pétroliers de plus de 40.000 tonnes sont équipés de système de gaz inerte, 13% seulement sont équipés de ballasts séparés et 26% seulement de lavage au pétrole brut. Il y a tout juste 1/3 des pétroliers qui naviguent dans le monde qui soient en conformité avec les règlements OMCI.

On a rappelé, au colloque de Brest, que les compagnies pétrolières n'investissaient que 0,5% de leur chiffre d'affaire pour les modifications de leur flotte ou la prévention des marées noires.

Elles ne feront plus, que si un rapport de forces différent est créé. Par exemple, si la décision était prise d'interdire à tout navire entré dans un port européen de reprendre la mer s'il ne se met pas en conformité avec les règlements OMCI. La directive communautaire de novembre 1981 fixe des conditions draconiennes pour l'entrée et la sortie des navires dans les ports; mais tous ne l'appliquent pas.

Or, la prévention à l'échelle européenne est la seule possible. Il faut éviter que certains gouvernements adoptant des législations progressistes ne soient commercialement lésés; le chantage des compagnies pétrolières peut en effet aller jusqu'au boycott des ports de réparation des états les plus avancés. Les Bretons sont en droit d'attendre que le ministre de la mer d'un gouvernement en principe plus soucieux des intérêts des travailleurs engage des négociations.

Il faut agir vite

C'est qu'il y a encore trop de féodalités dans le domaine du transport maritime. Et de passe-droits. C'est ce qu'ont voulu montrer les Bretons en attaquant l'une des plus importantes sociétés de classifications pour les armements, «l'**American Bureau of Shipping**» au procès de Chicago. De même, les assurances internationales sont souvent aux mains des compagnies pétrolières, et les inspecteurs de la navigation, ainsi que les directions des ports ne possèdent que des droits fort limités en matière de sécurité.

Il est certes prévu de rendre obligatoires les prescriptions OMCI en matière de construction et de conception des navires dans quelques mois; mais combien d'années faudra-t-il pour modifier la flotte existante? Depuis 1976, le marasme du transport pétrolier aurait dû permettre à de nombreux navires de fréquenter les chantiers de réparation.

L'exemple de l'**Amoco Cadiz** est fort significatif: lors de l'avarie de barre causée par un très rare accident, l'éclatement d'un flexible hydraulique de commande du gouvernail, le liquide est déversé très rapidement dans tout le local. Une seule manœuvre suffisait pour isoler la fuite: fermer à la main deux vannes. Dans la tempête, les marins ne pouvaient pas accéder à ces vannes car ils glissaient constamment sur le liquide huileux. Si ce navire avait fréquenté régulièrement un chantier de réparation, il aurait été préconisé de construire une «gate», un genre de cuvette autour de l'appareillage, qui aurait contenu l'huile déversée: coût de



l'opération, 2.000 francs... La marée noire a coûté 65 milliards de centimes rien que pour le nettoyage des plages...

Au moment de l'accident de l'Amoco Cadiz, l'UDB avait fait plusieurs propositions dont les plus importantes étaient de considérer la Manche comme un grand canal et d'instaurer pour les navires y transitant un pilotage hauturier; de réclamer aussi un port pour remorqueurs de haute-mer à Ouessant, pouvant intervenir en un temps bien plus bref. A l'époque, Mexandeau s'était déclaré favorable à la première proposition, et Le Pensec était plutôt pour la seconde. Aujourd'hui, qu'ils sont ministres, on serait en droit d'attendre des réponses nettes!

Et les garde-côtes?

Présent au congrès de Brest, l'amiral Wallace qui a été à la tête des garde-côtes américains a fait le point sur les moyens de lutte contre les accidents de navigation. Et Le Pensec a estimé que la France possédait un système équivalent aux garde-côtes américains. C'est sûrement aller bien vite en besogne, ne serait-ce que parce que ce rôle est encore ici confié à la marine militaire et qu'une première mesure serait de le démilitariser et de créer un corps spécifique. Une autre serait sûrement d'agir

au niveau européen.

On aimerait aussi voir s'installer en Bretagne un véritable centre anti-pollution — avec un statut autre que celui d'une association style 1901, tel le CEDRE qui fonctionne comme une amicale de boulistes ou d'anciens combattants! Cette structure nouvelle doit bien sûr s'accompagner de moyens importants de fonctionnement, à la mesure des dégâts provoqués par les marées noires, et doit également créer pas mal d'emplois. Les professionnels de la mer, ainsi que l'ensemble des populations maritimes attendent en effet que soient rapidement mis en œuvre les programmes de recherche sur le traitement des nappes d'hydrocarbures. Or, les détergents et autres dispersants (fabriqués d'ailleurs par les compagnies pétrolières) tiennent encore la vedette...

Et l'indemnisation

Quand le mal est fait, il faut bien parler d'indemnisation et l'on sait que les affaires de sous submergent bien vite les autres questions. Dans l'affaire de l'Amoco Cadiz la convention en vigueur, celle de 1969, limitait la responsabilité du propriétaire à environ 100 millions de francs (1981). Suite au naufrage du Tanio, le texte en vigueur était le «fonds

de 1971» qui fixait le plafond à 240 millions. C'est encore très peu en regard du préjudice réel, et l'une des résolutions du colloque de Brest fut de tenter d'arriver à un système d'indexation.

Il faut ajouter que le cas des substances autres que les hydrocarbures est à peine envisagé et les couvertures ridiculement basses. Et pourtant, qui peut affirmer qu'il n'arrivera jamais d'accident à un méthanier ou à un cargo chargé de déchets nucléaires en route vers la Hague?

La situation n'est pas à l'optimisme quand on sait que les responsables potentiels, les industriels et les armateurs, exercent des pressions non voilées sur les gouvernements pour qu'ils élaborent des textes aussi peu progressistes que possible.

Le peuple breton et la Bretagne doivent plus que jamais exiger que tous les moyens politiques et financiers soient mis en œuvre pour que nos côtes ne servent pas une nouvelle fois de poubelle au trafic pétrolier de l'Europe. Avec un gouvernement de gauche qui a tant dénoncé l'incurie des précédents, ça devrait être plus facile, non?

Gilles Patris,
René L'Hostis.

Les listes noires de L'Haridon

Les routiers, c'est comme les paysans, quand ça va plus, ça se voit. C'est la première impression ressentie lorsque l'on débarque dans cette zone industrielle de Lamballe, en bordure de l'ancienne route de St-Brieuc, et que l'on se trouve face à cette quinzaine de poids lourds disposés en cercle, achalandés d'abondance en banderoles exprimant la colère et l'inquiétude de gens qui viennent de perdre leur boulot.

La période des fêtes est propice à toutes sortes de manifestations dont celles consistant à barder un sapin de cadeaux. C'est le 16 janvier que l'arbre de Noël de Trans-Armor, société de transports frigorifiques était prévu. C'est à ce 2 janvier qu'il est avancé pour des raisons d'occupation de l'entreprise. En effet, le 31 décembre, une partie des 56 employés s'est mise en devoir de mettre en panne les camions de la société, puis de se relayer dans les locaux administratifs. On verra en détail le pourquoi de ce réveillon un peu spécial. Pour l'heure, comme le dira un chauffeur dans un petit discours, c'est le jour des enfants.

Après s'être rassemblés devant les locaux de la Zone Industrielle, parents et gosses partent en groupe en direction de l'ancienne mairie de Maroué (commune associée de Lamballe) sur le territoire de laquelle se trouve l'entreprise. Là deux longues rangées de tables ont été installées. Il y a de quoi se sustenter et s'abreuver en toute modération — un buffet campagnard dansant étant prévu le soir pour les parents. L'ambiance de fête enfantine passe sans problèmes, même si les discussions des «grands» reviennent souvent sur le conflit qu'ils vivent. C'est évidemment le moment des cadeaux qui ramène les adultes aux préoccupations immédiates de leurs enfants. L'un d'eux, âgé d'une huitaine d'années, découvre sur une table un modèle réduit mais confortable de poids lourds à l'enseigne d'une marque que nous ne précisons pas davantage, mais qui n'a rien à voir avec Trans-Armor. Il n'empêche que le présent fait un peu sensation: «Tu m'embauches comme chauffeur?» dit un des parents présents, tandis qu'un autre, commentant les premières manœuvres du jouet sur la table: «Au moins, ce gosse-là, il sera pas dépaycé!»

Force en reste néanmoins à la situation bien marquée de ces derniers jours. Invité à l'arbre de Noël, Yves Dollo, député PS de St-Brieuc note dans une

courte intervention: «Depuis trois mois, que nous travaillons la main dans la main à trouver une solution, depuis que l'esprit de responsabilité syndicale qui règne depuis le début dans cette entreprise n'est décidément plus à démontrer, je déplore véritablement que nous en soyons arrivés là».

Là, c'est-à-dire au licenciement intégral, à la fermeture de l'entreprise, et surtout à l'absence de reprise, qui s'aurait pourtant réalisable. Ça remonte à 1978, date à laquelle Trans-Armor était prête à déposer son bilan. Intervention des Transports Le Calvez (Brest) qui à titre personnel, devient actionnaire de la société lamballaise. Mais fin 1980, c'est la replongée: pour cause de marché difficile, (celui des denrées périssables), il manque trois millions en caisse. Un redémarrage semble s'annoncer en 1981 mais le trou financier empêche que l'affaire soit viable. Le 17 septembre dernier, la société est dissoute.

En direction des élus, pouvoirs publics, administrations, organismes économiques, vont se multiplier les initiatives. Dans celles-ci, le syndicat CFDT seul présent à Trans-Armor prendra une large part. L'hommage de Dollo à son sens des responsabilités n'est vraiment pas gratuit. Les syndicalistes ont assumé leur rôle à plein: non seulement, ils ont agi — lorsque la boîte tenait le choc — pour obtenir des améliorations de leurs conditions de travail — des revendications qui ont porté leur fruit à en constater les avantages obtenus, par rapport à la situation des autres entreprises de cette branche professionnelle. Mais aussi, ils ont agi pour la recherche de cette fameuse solution qui, le 24 décembre (sept semaines après l'arrivée des lettres de licenciement intégral) s'articulait comme suit: la nouvelle société serait gérée à 50% par T.R.A.-L'Haridon (1) et à 25% par Le Calvez. Dans les 25% restants, on trouverait la répartition suivante: le bouclage financier (comportant les trois millions manquants) se ferait par un prêt de la Banque de Bretagne, une participation de la Société de Développement Régional (S.D.R.) au fond de roulement, une aide du CODEFI (Comité départemental de financement).

L'un des délégués CFDT de Trans-Armor nous résume la suite: «Les pouvoirs publics ont été écœurés par l'attitude de l'Haridon qui a été jusqu'à refuser le prêt du CODEFI et donc bloquer la situation pour ne pas avoir à ré-embaucher ceux inscrits sur une liste noire qu'il s'était constitué. En clair, cela signifie que sur les douze employés non repris, des délégués syndicaux étaient écartés non en fonction des critères habituels (ancienneté, situation sociale



Le Peuple Breton

et familiale) mais en raison de leur activité syndicale».

Ce jour, les revendications des employés sont principalement de deux ordres: reclassement de tout le personnel à Lamballe, ou ailleurs (on parle de Loudéac) mais avec compensation tenant compte de l'éloignement; paiement des indemnités de licenciement et des salaires de décembre. Trois jours plus tard, le 5 janvier au soir, après avoir «kidnappé» un camion de Trans-Armor affrété par L'Haridon-Loudéac, ainsi que la marchandise qu'il contenait, le syndicat CFDT de l'entreprise obtient ce qu'il cherche depuis trois mois: une réunion avec L'Haridon en présence de l'Inspection du travail et organisée par la préfecture de St-Brieuc.

(1) L'Haridon-Loudéac (Transports Rapides Européens) appartient aux TFE (Transports Frigorifiques Européens) eux-mêmes filiale du groupe Worms.

Cette réunion du 5 janvier n'ayant rien donné, l'occupation s'est poursuivie. Le lundi 18, une assemblée générale des employés décidait le blocage (avec des camions) de la préfecture de St-Brieuc le lendemain. Ce qui fut fait. Ce jour-là, dans l'après-midi, une nouvelle réunion de négociations à la D.D.E. était obtenue par la C.F.D.T.: des chauffeurs (il reste à déterminer lesquels) iront travailler chez L'Haridon à Loudéac avec le même salaire qu'ils touchaient à Lamballe; primes et salaires de décembre seront touchés. Pour le reste, ça ne commence vraiment à décoincer que le lendemain, lors d'une nouvelle réunion à la D.D.E.: la «liste noire» est supprimée, un accord est signé avec L'Haridon et Le Calvez. A suivre...

Histoire d'un torpillage

«Le moniteur du bâtiment et des travaux publics» n° 47 (3^e semaine de novembre 1981) annonçait trois mises en règlement judiciaire et cinq liquidations de biens pour le seul Morbihan cette semaine-là. Le bâtiment ne va plus!

Et pourtant, dès le début de l'année, les pouvoirs publics recevaient un sérieux avertissement, lors de l'attribution des travaux de la nouvelle préfecture. «Ouest-France» du 12 février 81 signalait que Josso (la Roche-Bernard) venait de déposer son bilan, l'entreprise allait disparaître, entraînant 40 licenciements. Le 21 février «Le Télégramme» indiquait que le groupe Bouyghes, par

sa filiale landernéenne Quéménéur avait toutes chances de remporter le chantier de la préfecture. Le 2 mars, c'était chose faite et «Ouest-France» attirait l'attention sur les premières difficultés locales: la SO-VA-CO de Vannes ne renouvelait pas 17 contrats saisonniers qu'elle espérait maintenir. A la même époque, Bouyghes inondait les boîtes aux lettres par cette publicité: «Maison Bouyghes, une maison de maçon». Face à cet assaut, un artisan confie: «Quand ils auront mangé les gros, ce sera notre tour». En effet, les maisons Bouyghes sont réalisées par des «maçons» sous-traitant aux conditions imposées par le groupe. Et lorsque la société vannetaise GETECO dépose son bilan, c'est... Bouyghes qui se présente pour la racheter.

GETECO s'est traduite par 37 licenciements (on ne sait encore combien ils resteront dans la nouvelle société), et il est impossible de faire le compte des «dégraissages» d'effectifs dans une foule de petites entreprises.

Les causes du mal étant connues, pouvait-on espérer que les patrons se battraient contre l'encadrement du crédit et les concentrations? Ils sont bien descendus dans la rue à Rennes, au printemps. Le 21 mars, les patrons morbihannais, en assemblée générale, lançaient à Christian Bonnet, encore ministre: «Montrez l'exemple!». C'est-à-dire continuez de soutenir le bâtiment «en fonction des besoins et en tenant compte des spécificités des régions et des départements».

Mais il ne faut pas rêver! Les patrons restaient profondément liés à un système politico-économique néfaste à la région et à leurs propres entreprises. On allait en avoir une preuve éclatante lors des élections législatives de juin: le syndicat patronal morbihannais soutenait à fond les candidats giscardiens. Le «P.B.» fut le seul journal à dénoncer cette attitude.

Revanche

Automne 1981: le gouvernement de gauche lance les comités locaux de l'emploi. Il est grand temps. Le Morbihan compte 22.064 chômeurs à la fin octobre! Mais savez-vous où le «grand» homme politique du département Raymond Marcellin, va défendre l'emploi? A Redon! On le retrouve dans le comité

CIRCONSTANCE AGGRAVANTE

Pendant les 9 premiers mois de l'année 81, il y a eu 167 défaillances d'entreprises industrielles ou commerciales contre 109 pendant la période correspondante de 1980. Le nombre de défaillances a la fin sept. 81 est d'ores et déjà supérieur au nombre total (159) de l'année 80. Circonstance aggravante, les liquidations de biens augmentent plus rapidement que les règlements judiciaires, qui laissent une possibilité de concordat. Parmi les secteurs touchés, les petites entreprises sont les plus nombreuses.

Par ailleurs, les demandes d'emplois se gonflent dans le Morbihan à un rythme plus élevé qu'auparavant: ainsi à la fin d'octobre, le nombre de demandeurs d'emplois était de 22.064 alors qu'il était de 17.147 en oct. 80 (28.72\$ aug.) de 16.567 en oct. 79, 15.635 en oct. 78» (Extrait de «La Bretagne économique» de décembre 1981).

Faut pas rêver

«O.F.» du 4 mars démasque le double péril pour les entreprises locales du bâtiment: les effets de l'encadrement du crédit de février-mars 80 (une décision de l'éléphant BA-BARRE) et la concentration des entreprises. Le 11 mars, les conseillers généraux socialistes estiment qu'il a été tout à fait inutile de demander l'avis d'une commission spéciale pour l'attribution des marchés de la préfecture, «puisque l'on n'a fait que se plier à la loi capitaliste du moins disant sans tenir compte d'autres critères économiques régionaux». La droite coloniale restait fidèle à elle-même.

Depuis lors les choses ont empiré. La SAEG, à Vannes, a licencié deux fois: en mai, puis en décembre. La disparition de

REGLEMENTS JUDICIAIRES

Morbihan 56

Moysan Michel, artisan maçon, 23, all. des Alouettes, Carnac. (M^r Loquais, 21, r. des Fontaines, Lorient. 4 septembre).

Le Bris Georges, peintre en bâtiment, Cranne-en-Baud. (M^r Jan, 20, r. Carnot, Pontivy. 11 septembre).

Speltdoorn Aimé, entrepreneur de peinture en bâtiment, La Villeneuve-en-Le Hézo. (M^r Roubenne, 30, r. Jean-Gougaud, Vannes. 11 septembre).

Les avis d'obsèques de la semaine (Réf. Le Moniteur du Bâtiment et des T.P. N° 47).

LIQUIDATIONS DE BIENS

Morbihan 56

Quarez Moïse, installations sanitaires, 48, r. de Larmor, Lorient. (M^r Loquais, 21, r. des Fontaines, Lorient. 28 août).

Bacon Arnel, entrepreneur de maçonnerie, lande Kermario, Lignol. (M^r Jan, 20, r. Carnot, Pontivy. 28 août).

Société de fait Le Bouedec et Jaffre, 5, r. de la Paix, Lanester, entreprise de maçonnerie. (M^r Loquais, 21, r. des Fontaines, Lorient. 28 août).

Société Guillemoto Frères, s.a.r.l. capital 50.000, bourg de Merlevenez, entreprise de travaux publics et particuliers. (M^r Loquais, 21, r. des Fontaines, Lorient. 11 septembre).

Société Alréenne de Bâtiment, s.a.r.l. capital 20.000, 18, r. Clemenceau, Auray, maçonnerie. (M^r Loquais, 21, r. des Fontaines, Lorient. 11 septembre).

RADIO - MODELISME
MAQUETTES



**boudik
gwen**

33, rue des Réguaire
QUIMPER - Tél. 95.84.82

local de cette ville au nom des deux cantons de sa circonscription: Allaire et La Gacilly. Et on le retrouve en bonne compagnie: Madelin le député de Redon et Olivier Guichard. Première victoire du trio: ne figurent pas dans le comité local les élus socialistes du Morbihan. La lutte contre le chômage? Ils s'en moquent, ils avaient d'abord à prendre leur revanche sur mai-juin 81!

Avec le maintien de ce personnel politique, il est à craindre que l'on continue à assister à la concentration d'entreprises, avec licenciements. Ces gens-là ne peuvent pas se renier: après avoir favorisé les capitalistes ils se reconvertissent dans le torpillage de la nouvelle politique, toujours au service des mêmes!

Quel chantier!

Mais qu'on se souvienne du bilan, de leur dernier exercice au pouvoir (lire en cadré). Dans le seul secteur du bâtiment, le Morbihan a perdu 500 emplois en 1981! Or, le second œuvre en a gagné une centaine. C'est le gros œuvre qui est frappé. Donc, les entreprises principales, celles dont les chantiers commandent les autres. En juillet 81, il y avait à l'ANPE de Vannes 66 offres d'emplois et 1829 demandes pour le bâtiment!

Le nombre de constructions mises en chantier a diminué (-221 au cours des 6 premiers mois de 1981). Or, la demande reste forte. Au 30 juin, il y avait en attente 772 dossiers de prêts personnalisés (PAP), au 31 août on en comptait 1076.

Le bâtiment continue de manquer de crédit et le «client» continue de voir monter les prix. Les associations familiales et de consommateurs voient croître les cas d'insolvabilité (loyers et prêts).

Le chantier du changement est immense!...

Jean Léonard.



SNACK-BAR
Place de la Liberté
Téléphone : 80.19.19
Ouvert de 12 h. à 24 h.



SNACK-BAR
RECOUVRANCE
Téléphone : 45.08.50
Ouvert JOUR et NUIT

LE GRENIER

ANTIQUITÉS

1 ter, rue Poullic-al-Lor
(sous la gare S.N.C.F.) **BREST**

NUMISMATIQUE
LIBRAIRIE D'ANCIEN
CARTES postales anciennes

L'ARTISAN DU DÉMÉNAGEMENT

DENIS PHILIPPE

FER - MER - ROUTE
Camions capotés Matériels spécialisés



50, rue Marcellin-Duval
29200 BREST - Tél. (98) 03.11.52

Selection
Gravure
Joël BAUDY

GRAVURES ARTISTIQUES & INDUSTRIELLES
10, Rue du Froot - 29000 QUIMPER - Tél. 95.01.34

HERBIN

cuisine et salle de bain



Si vous voulez travailler rationnellement dans votre future CUISINE, il faut que les différents aménagements y soient disposés de façon intelligente. A la suite de nombreux essais, d'études et d'expériences pratiques, de stricts critères d'aménagement ont été définis. Ceux-ci devront être pris en compte lors de l'étude de votre cuisine. Un seul partenaire travaille selon ces principes :

JEAN-PIERRE HERBIN



90, av. de la Libération
29000 QUIMPER
Téléphone : (98) 90.60.81

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 70 F (1)
étranger : 85 F (1)
de soutien : à partir de 90 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 105 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

PUBL VREIZH

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 50 F (1)
étranger : 60 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 75 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

Les lendemains qui déchantent

On a tort de ne pas toujours lire attentivement l'argumentation des pro-nucléaires à tout crin. Sous des dehors enthousiastes, elle confirme en tous points les réserves, pour ne pas dire plus, dont «Le Peuple Breton» s'est fait l'écho à propos des rapports entre le nucléaire et l'emploi.

Ainsi la presse régionale nous a-t-elle informés au creux de l'été que «Saint-Laurent-des-Eaux souhaite une troisième centrale nucléaire». Gast! Une troisième centrale nucléaire?

Le souvenir de ce qu'on nous raconte ici fait immédiatement surgir une question: les deux premières centrales ont fait s'implanter tellement d'industries que déjà l'énergie manque?

Hélas! Là n'est pas le problème... L'article poursuit en effet: «On s'inquiète de voir s'achever le chantier de la deuxième centrale. Les commerçants, artisans, industriels, entrepreneurs du pays souhaitent qu'EDF en construise une troisième».

Aie! C'est un peu tristounet. Si on comprend bien, le nucléaire n'intéresse Saint-Laurent-des-Eaux que le temps de la construction des centrales. Après, l'emploi ne suit plus?

Le miroir aux alouettes

Non seulement l'emploi ne vient pas, mais il s'effondre: «Le chiffre d'affaires des commerçants» lit-on en effet, «descend en flèche depuis que la fermeture progressive du chantier a réduit au cinquième de ce qu'il était l'effectif des ouvriers et employés. Les entreprises ont été contraintes de procéder à des réductions de per-

sonnel quand elles n'ont pas eu la possibilité de l'employer sur d'autres chantiers. Pour certaines, la situation devient difficile».

On comprend mieux dans ce contexte la «revendication» d'une troisième centrale et le redoutable piège qui se cache derrière les promesses d'emplois liés à la construction des premières! En creusant sans fin des trous pour enfoncer la terre sortie des trous précédents, le sapeur Camembert préfigurerait la même logique économique. Combien de centrales nucléaires faudra-t-il à Saint-Laurent-des-Eaux pour assurer l'emploi pendant un siècle?

Et ce qui est vrai à Saint-Laurent l'aurait été à Plogoff, ou le serait en Basse-Loire si le projet du Pellerin ou du Carnet voyait le jour.

Une place de balayeur, s'il vous plaît!

On s'étonne au demeurant de ne pas voir cités les syndicats ouvriers locaux dans la liste des professions qui réclament la troisième centrale, à côté des «commerçants, artisans, industriels et entrepreneurs»...

La réponse n'est pas donnée en clair mais presque: «La Chambre de Commerce du Loir-et-Cher cherche à obtenir que des entreprises locales reçoivent la charge de l'entretien des deux centrales, ce qui permettrait d'utiliser une main d'œuvre recrutée sur place».

Autrement dit: les centrales sont construites principalement par des spécialistes qui viennent d'ail-

leurs. C'est pour cela que le patronat local, et au premier rang les commerçants, est en flèche pour réclamer une troisième centrale. Ce qui compte pour lui, c'est le maintien du niveau de clientèle. Les travailleurs locaux, eux, regardent passer le train. Merci pour eux...

Avec un peu de chance, car apparemment ce n'est même pas sûr, l'emploi local se gonflera des postes nécessaires à l'entretien des centrales. Espérons qu'EDF aura prévu assez de balais.

Le patronat local envisage d'ailleurs la sous-traitance de l'entretien à une entreprise, et non l'emploi direct d'agents d'entretien par EDF, bien sûr. On sait ce que cela veut dire pour celui qui tiendra le balai...

Demandez nos centrales

Saint-Laurent-des-Eaux ne se fait pas trop d'illusions sur la possibilité d'implanter des dizaines de centrales nucléaires sur le territoire de la commune. Il faudra bien s'arrêter un jour; faute de place par exemple.

Qu'à cela ne tienne: «Saint-Laurent-des-Eaux espère avoir la préférence d'EDF pour la construction de centrales de 300 MW PWR destinées à l'exportation».

Fermons donc le ban, tout est prévu. Même le fait que l'étranger ne veut pas des formidables centrales de quatre fois 1300 MW que les populations françaises doivent avaler, au nom du Pèze, du Fric et du Saint-Profit...

Donatien Guilbeaud.



Photo Nukleel

Et de deux !

C'est reparti. Après le vote du Conseil Régional des Pays de Loire en faveur de l'implantation d'une centrale nucléaire en Basse-Loire, voilà que le Conseil Régional de Bretagne demande au gouvernement qu'il se dépêche d'en choisir une autre... en Bretagne (administrative). C'est tout de même malheureux: avec leur manie de persister à couper la Bretagne en deux parties d'ailleurs inégales, ces gens-là sont bien partis pour y multiplier les pièges à neutrons. Apparemment, la leçon de Plogoff n'a pas été tout-à-fait comprise...

Pour vos cadeaux
(Fêtes - Anniversaires)

Pensez
ANAÏS-CADO

41, rue St-Mathieu
29000 QUIMPER

AU PARADIS DU LIVRE

6, rue de la Halle aux Blés
35400 SAINT-MALO (I.-M.)
Tél. : (99) 40.93.83

Livres celtiques

CONFECTION — CHEMISERIE

Paul CARRIOU

Tailleur

5, rue Pierre-Loti - 22580 PLOUHA
Tél. : (96) 20.21.54

HABILLE TOUTE LA FAMILLE



prêt-à-porter féminin
20, rue Voltaire - DOUARNENEZ

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN
Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

Roger Coiffure

11, Rue des Boucheries
Ilanderneau

tél: 85.22.94



N' EN JETEZ PLUS !

Une santé à toute épreuve

QUAND les élèves de l'école d'infirmières (et d'infirmiers) de Saint-Brieuc partent en stage, c'est du sérieux: quatre mois en tout durant la durée de leurs études. Le problème est que pour ces quatre mois effectués à temps complet, les 250 élèves qui remplacent ainsi le personnel hospitalier en congé, sont rémunérés au tarif déliant suivant: 1400 F, soit 350 F mensuels qui demeurent inchangés depuis... 1974. Autre chose: lorsque les dits élèves ont besoin de se refaire une santé (ça peut arriver), ils ont intérêt à bien calibrer leur repos. Ce à quoi ils ont droit, ce sont trois semaines de maladie durant leurs

études: tout jour supplémentaire sera transformé en deux jours de plus de travail effectif. Ajoutez à cela leur rôle devenu indispensable dans l'hôpital, puisque les mêmes élèves sont tenus à quatre heures toujours intitulées «de stage», généralement le matin, l'encadrement des titulaires étant de moins en moins assuré. Ça fait un peu beaucoup tout ça. Résultat des courses: un vent de fronde souffle périodiquement dans l'école: les pensionnaires se posent quelques questions. Du genre: quel est leur statut? Etudiant ou travailleur en formation? La réponse se fait plus que jamais désirer.

Sables mouvants : il a failli être le onzième

Chacun a encore en mémoire le foin qui a été fait voici une quinzaine autour de l'égarement dans les sables, de Mark Thatcher durant le rallye tous véhicules confondus de Paris-Dakar.

Apprenant que son rejeton demeurait décidément introuvable, la Dame de Fer a craqué en plein dans l'œil des caméras de la télé anglaise. D'autres ont également été tenus au courant de la difficulté, de retrouver le fils à Maggy, tel notre Président de la République qui n'a pas manqué d'envoyer au 1^{er} ministre britan-

nique un télégramme l'assurant de sa sympathie.

Ça on l'a su. De ça, on a été parfaitement tenu informé. Ce que par contre, on ne nous a pas dit (mais qui oserait en douter?), c'est si François Mitterrand a ou non tenu, de mai à octobre 1981, à marquer également sa sympathie à dix autres mères qui, elles aussi, ont eu largement de quoi «craquer»: les mères des 10 grévistes de la faim Nord-Irlandais, morts à Long Kesh sans qu'à aucun moment Mme Thatcher ait frémé du petit doigt pour arrêter le massacre.

P.G.

Plovan : lettre ouverte aux Conseillers généraux du Finistère

MONSIEUR le Conseiller Général,

A la demande de M. Guermeur, le conseil général du Finistère se réunit ces 5 et 6 janvier pour discuter du problème du Village de Vacances de Plovan ainsi qu'accessoirement (?) de la crise du bâtiment et de l'Agriculture.

Les militants de la Fédération UDB de Cornouaille tiennent à vous faire part de leurs analyses et de leur position sur ce Village Vacances qui pose selon nous — et c'est notre seul point de convergence avec M. Guermeur, les problèmes fondamentaux quant à l'avenir du littoral de la baie d'Audierne et plus généralement de l'ensemble de la Cornouaille. Nous apportons notre soutien à Jean Peuziat, député, qui a eu le grand mérite de rompre avec un certain clientélisme électoral, qui a eu le grand mérite de ne pas se laisser prendre au jeu de trop d'élus simplement soucieux de défendre des intérêts particuliers au premier rang desquels, bien sûr, ceux des vendeurs de terrains à construire, ou ceux, à très court terme, des entreprises locales du Commerce ou du Bâtiment.

Nous ne nous étendons pas sur les arguments longuement développés, notamment par le Comité de Défense, contre l'implantation de ce complexe touristique, arguments qui justifient à eux seuls l'annulation du projet. Rappelons simplement que le choix du site est considéré par les gens du pays comme une aberration : plage dangereuse, impossibilité de pratique du nautisme, de la planche à voile, exposition plein Ouest... Monsieur le Conseiller Général, demandez donc aux entrepreneurs candidats à la construction du Village ce qu'ils pensent du site. S'ils le prétendent intéressant c'est qu'ils sont de mauvaise foi !

— que la construction de ce complexe touristique entraînera un handicap indéniable pour l'agriculture de Plovan ; deux ou trois exploitations disparaîtront obligatoirement à terme, et du fait des nuisances, ce projet interdira tout développement des autres exploitations du secteur. Pour créer 5 ou 6 emplois permanents on en supprimera autant !

— que la zone de la Baie d'Audierne constitue un espace écologique exceptionnel et que toute concentration touristique littorale, ne peut qu'avoir des conséquences néfastes sur l'équilibre de cet espace, de par elle-même bien sûr, mais aussi de par le précédent qu'elle constituerait.

Nous voudrions maintenant vous exposer de façon approfondie les raisons plus fondamentales de notre opposition à ce projet. M. Guermeur a parlé récemment du scandaleux blocage de 6 milliards d'investissements ; ce même M. Guermeur déclarait lors de la session d'octobre 79 du conseil général qu'il fal-

lait éviter les investissements improductifs et au contraire, concentrer l'argent sur les investissements productifs. « Il fallait investir pour l'emploi ».

Parlons-en. C'est là le fond du problème. D'un côté, 6 milliards de centimes pour un complexe touristique qui créera paraît-il au bout du compte 10 emplois permanents. (Soit dit en passant, 10 employés pour l'entretien de 120 maisons voilà une entreprise qui selon les termes chers aux amis de M. Guermeur risque de mériter un certain « dégraissage » !) De l'autre des activités créatrices d'emplois qui ne peuvent démarrer — ou redémarrer — faute de crédits : des jeunes agriculteurs dont les demandes de prêt restent sur des files d'attente, des quotas de plan de relance de la pêche artisanale insuffisants face à la demande potentielle, des entreprises viables qui ne peuvent trouver l'argent nécessaire pour repartir après un dépôt de bilan.

A cet effet, rappelons, pour le Pays Bigouden seulement les entreprises récemment fermées : le Minor, Saupiquet, SOGEICO, tout récemment la Conserverie de Kerlever... Rappelons encore que la conserverie de St Gué-Coop est bien restée fermée plusieurs mois car il lui manquait environ un million de Francs. On pourrait multiplier les exemples. S'il y a 6 milliards qui dorment quelque part qu'on les mette dans

des activités productives... Et le Bâtiment y trouvera son compte.

Certains diront sans doute que l'argent ne vient pas des mêmes financiers, des mêmes banques. C'était sans doute vrai avant le 10 mai, mais si, très justement, la gauche a tenu à nationaliser toutes les banques d'importance significative, ce doit être selon nous pour empêcher ce genre d'aberrations économiques que constitue un complexe touristique de 6 milliards de centimes à l'heure où l'on compte 2 millions de chômeurs en France. Va-t-on sacrifier un tel potentiel d'investissements productifs pour assurer le bonheur (?) d'une dizaine d'apprentis spéculateurs, pour permettre à deux ou trois commerçants de doubler leur chiffre d'affaires d'été... ou même pour assurer à court terme la charge de travail de quelques entreprises du bâtiment ? A ce sujet, pour suivre les raisonnements de M. Guermeur, on pourrait aussi demander un pont pour l'Ile de Sein. Voilà qui créerait des emplois dans le bâtiment et les travaux publics !

Il est maintenant juste que le Conseil général se soucie de maintenir une certaine activité dans la zone de la Baie d'Audierne. Nous suggérons pour notre part qu'il apporte son soutien au projet de cultures légumières et notamment d'asperges dans ces communes de la Baie d'Audierne. Voilà un projet qui — tout en respectant les zones écologiquement sensibles — mérite tout l'intérêt du Conseil Général. Il serait possible, de créer directement bien plus de 10 emplois. Et un tel projet, bien négocié, pourrait redynamiser l'agriculture de tout le littoral sud-ouest du département ! Quelques « conseillers techniques » léonards pourraient dans ce cas à juste titre venir à la rescousse d'un projet concernant cette zone. D'autres projets créateurs d'emplois seraient encore réalisables : classes vertes, centre de découverte de la nature... Et ce ne serait pas des gouffres financiers comme le « complexe de Plovan ».

Nous terminerons en exprimant notre profond écœurement face aux prétendues leçons de démocratie et de respect des volontés locales de M. Guermeur, lui : Le chaud partisan des gardes mobiles de Plogoff, le parrain d'un certain survol d'avion sur Ru-Vein qui permit de rayer d'un trait ministériel l'avis de la Commission Départementale d'Urbanisme, le parrain de tant de certificats d'urbanisme accordés au mépris des règlements (de Plovan à Bozec en passant par les Plomarc'h à Douarnenez), l'opposant de toujours à toute régionalisation, lui le parachuté de Paris !

Nous vous demandons Messieurs les Conseillers Généraux de ne pas cautionner sous quelque forme que ce soit l'opération d'imbécile démagogie de M. Guermeur, et de suivre la position de bon sens de Monsieur le Ministre de l'Environnement. Vous serez assurés du total soutien de tous ceux qui veulent Vivre, Travailler et Décider au Pays.

Pour la Fédération de Cornouaille de l'Union Démocratique Bretonne.

Le Responsable, Paul Guégueniat.



Le Peuple Breton

Et puis d'abord, c'est pas réglementaire

SI, à un moment précis de votre existence (à savoir celui de vous décider à effectuer ou non votre Service Hexagonal) vous optez pour une solution contraire à celle qu'on attend de vous, il faut, encore de nos jours, vous attendre à quelques retours de bâton. Ainsi, en est-il pour Hervé Kerrain et Bernard Korbél qui ont dit franchement non au service du feu. Verdict: deux années d'emprisonnement. Auteur du verdict: le Tribunal Permanent des Forces Armées, un de ces organes militaires qui ne sont pas réputés pour y aller avec le dos de la cuillère. Surtout quand les incriminés s'avisent, lors de leur procès, d'utiliser leur langue maternelle (le breton) pour répondre à leurs juges galonnés. Ça, ils n'apprécient guère: Kerrain et Korbél se sont vus intimer l'ordre d'exprimer leur insoumission en français. En réponse à cette affaire, le FCPB (1), réuni le 9 janvier à St-Brieuc, a fait deux observations, qui sont en même temps deux exigences: qu'en tant que tribunaux d'exception, les TPFA soient dissous sans délai; que l'on donne le droit à chacun d'utiliser la langue bretonne en toute circonstance, dans sa vie privée ou publique. Et bien sûr, mais ça allait de soi, que le jugement de Hervé Kerrain et Bernard Korbél soit cassé, qu'ils retrouvent la liberté et que leur situation soit réexaminée.

(1) Ou Front Culturel Progressiste Breton. Qui comprend pour mémoire: PS, PSU, UDB, Ar Falz, Skol an Emsav, SGEN-CFDT, SNI-56, SNRT-CGT et SFRT-CGT de FR3 Bretagne, Amis du Parler Gallo, Radio Télé Brezhoneg, SNETP-CGT, Secrétariat: Skol an Emsav, 16, rue Paul Borossi, 29000 Quimper.



Constructions contemporaines

Biel Le Vourc'h

29214 Landéda
Tél. 04.93.39

Bravoc'h ha gwelloc'h
tiez a vremen

CRÊPERIE TY-BREIZ

ses spécialités. krampouez ha jistr-mad

15, rue Duquesclin

tél. 37.91.20

Lannion

2 straed ar Roue
Gralon

levriou pladennoù
arz keltiek



2 rue du Roi
Gralon

livres, disques
art celtique

kemper - Tél. 95.42.82

PEINTURE
MOQUETTES
PAPIERS PEINTS
TISSUS MURAUX
AMENAGEMENT
D'INTERIEURS

iroise-décor

B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
TEL. 02.00.33

colin

35, rue Jean-Jaurès, Brest - t. 44.14.54

chemisier habilleur

IMPRIMERIE CENTRALE

6, rue Faidherbe

56 LORIENT

Tél. 21.11.46



**SAINT-MARC
C.R.I.E.**

41, rue St-Marc - BREST
Tél. 46.09.58

PRÉSENT
dans tous
les secteurs
de l'immobilier.

- **SAINT-MARC CONSTRUCTIONS**
 - construction de maisons
 - lotissement
 - appartement neuf
- **SAINT-MARC RÉNOVATION**
 - vente appartements rénovés
 - achat immeuble
 - travaux de rénovation aux particuliers
- **SAINT-MARC IMMOBILIER**
 - vente de votre bien
 - achat d'un bien
 - gérance - location - appartements - maisons
- **SAINT-MARC ENTREPRISE**
 - réfection de votre électricité
 - réfection de votre salle de bains
 - réfection de vos peintures, etc...

LE DÉMARQUAGE EST URGENT

Avant le Congrès de l'Union Démocratique Bretonne, une contribution de la section Menezioù Du.

«L'UDB sème, le PS récolte». La boutade serait de l'un des récents élus de ce parti. Il faut croire que les graines étaient bonnes car la moisson a été remarquable: 19 sièges sur 33 dans la Bretagne à 5 départements.

L'une des analyses de notre parti en tout cas s'est vérifiée à savoir que si la gauche remportait les élections, et à l'époque nous n'osions trop y croire, les problèmes au niveau national seraient tels que l'on oublierait très vite les difficultés locales et notamment le problème breton. On peut en arriver à dire que «le changement» en Bretagne depuis le 10 s'est produit surtout au PS! Qui a oublié son programme pour notre région. Seule la Corse a eu droit à des égards mais les Bretons sont considérés comme des hexagonaux ordinaires sans problème particulier ni spécificité.

A part la décision de ne plus construire Plogoff, concession faite autant aux écologistes français qu'on voulait séduire pour le second tour, qu'aux Bretons, aucun changement décisif n'a eu lieu ici. Il n'y a pas une minute de breton de plus à FR3, Diwan n'est toujours pas reconnu: un comble la faculté de Brest à failli ne pas avoir son unité de Celtique! La Bretagne à 5 départements, malgré le souhait de certains socialistes locaux il faut le reconnaître, est remise à plus tard. Comme l'indique le dernier édit du Peuple Breton, on souhaite une Bretagne autonome au point de vue énergétique mais pour le reste on a peur du mot et encore plus de la chose. Si le pluralisme syndical du monde paysan a été reconnu et si les cultivateurs bretons peuvent manifester maintenant sans CRS les montants compensatoires monétaires positifs existent tou-

jours comme existe aussi la loicadre Giscard-Méhaignerie qui vise à faire partir 50.000 d'entre eux pour 1990.

La gauche, et c'est heureux, nous y avons d'ailleurs contribué, est au pouvoir pour 5 ans au moins et on ne peut pas nous accuser de vouloir l'affaiblir en nous montrant vigilants et en insistant pour qu'elle tienne ses engagements. Si le PS a changé depuis le 10 mai, l'UDB ne l'a pas fait. A situation nouvelle, analyses nouvelles, or, nous continuons à tenir le même raisonnement ou presque, à appuyer sans beaucoup de réserves la gauche hexagonale, à nous comporter comme un parti de gauche français en Bretagne. Tous les projecteurs de l'actualité sont braqués sur les nationalisations et les 35h heures. La belle affaire pour la Bretagne et les Bretons! Combien d'entreprises en Bretagne sont concernées par les nationalisations? Un nombre infime. Le CMB et le Crédit Agricole si puissants ici (la caisse finistérienne du Crédit Agricole est la plus puissante du pays) ne sont pas concernés or ils investissent souvent ailleurs. Les 35 heures sont un progrès indéniable mais ne représentent pas grand chose pour les artisans, les paysans et les pêcheurs si nombreux ici.

Le succès remarquable du PS aux législatives est sans doute dû ici plus à un ras-le-bol de Giscard qu'à une effective progression de la gauche. Des électeurs se sont momentanément détachés de la Droite, c'est à nous UDB qu'il appartient de les fixer à gauche en y développant nos idées bretonnes et autonomistes. L'UDB est un parti breton et de gauche ou un parti de gauche breton: il faut maintenant insister sur notre spécificité, à trop parler «gauche» on conforte le PS et on stagne; alors qu'en parlant d'autonomie on

atteint des couches nouvelles et notamment les paysans qui font dans leur domaine des analyses proches des nôtres, l'agriculture bretonne par exemple a des problèmes spécifiques, vieillissement important de la population mais part encore importante des agriculteurs dans la population (20% ici contre 7% dans l'ensemble du pays), exploitations familiales nombreuses, revenu incertain, endettement récent et souvent considérable, spéculation foncière, chantage exercé par certaines banques, dépendance de marchés et de pouvoirs qu'elle ne contrôle pas, concurrence directe avec des pays qui ont une production de la même importance, mais qui ont le pouvoir de décision alors que la politique agricole en Bretagne est déterminée par des milieux d'affaires parisiens en fonction de leurs impératifs économiques et financiers. La nécessité de l'autonomie, les agriculteurs bretons la vivent tous les jours.

Il faut se démarquer et adopter une attitude plus critique vis-à-vis du PS. Les échéances vont arriver et vite, cantonales dans 3 mois, municipales dans moins de 2 ans: ces élections nous sont en général favorables et il ne s'agit pas de les rater. Faute de ne pas nous être assez démarqués, pour avoir continué à tenir un langage «gauche» qui ne peut profiter qu'au parti dominant on va encore faire de la figuration. Il y a pourtant, une carte à jouer en rappelant au PS ses promesses, en lui disant d'appliquer les points de notre programme qu'il a utilisés lors de sa campagne.

Des camarades du Bureau Politique ont été reçus au niveau ministériel, c'est nouveau mais cela ne suffit pas. Les arguments ne sont écoutés que s'ils sont appuyés par des forces sur le terrain. C'est à nous qu'il appartient de les conquérir et de les mobiliser: le démarquage est urgent.

LIRE et ECRIRE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
22, rue du Mené Vannes

Vous offre un choix important
de livres bretons
et sur la Bretagne

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 19

Adresser ce bulletin (découper ou recopier) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

**AUX
PRESSES
POPULAIRES
de
BRETAGNE**

* **Fañch Morvannou** : Le Breton, la jeunesse d'une vieille langue - 30 F Franco.

* **Le Calendrier 82 des prénoms bretons** - 17 F Franco.

Commandes aux Presses Populaires de Bretagne, 18, rue Auguste-Kervenn B.P. 304 - 29273 Brest Cédex

La Corse et son Statut...

On peut, aujourd'hui qu'il commence à être connu, se demander si le principal problème que vise à résoudre le statut spécial n'est pas celui de l'implantation du PS en Corse.

La Corse serait-elle devenue une île ? C'est la nouvelle essentielle qu'apporte le fameux statut spécial, promis par les socialistes pendant la campagne de Mitterrand, et qui vient d'être officialisé en conseil des Ministres le six janvier. Une île, en tout cas dans l'uniformité obligatoire des institutions de la république française. A ce titre, un statut spécial, c'est bien sûr tout le contraire d'une banalité administrative et on comprend que certains parmi les hérauts de « nation française » aient conçu quelques insomnies...

Le pavé tant jeté, fera-t-il beaucoup d'éclaboussures ? Ou encore : un statut spécial pour répondre à quel problème ?

A la question politique corse ? Sûrement pas : elle est d'ailleurs à peine reconnue. Pas un mot sur le peuple corse, pas d'attaque frontale du système des clans... A la question économique ? Les mesures annoncées, certes, ne sont pas mineures, mais elles ne sont que des palliatifs pour des rapports avec la métropole (ou le continent si l'on pré-

fère...) qui ne sont pas radicalement mis en cause. La volonté d'industrialisation n'apparaît guère ; le tourisme est toujours roi et l'habitude désastreuse pour le peuple corse de déverser son savoir-faire au service exclusif de l'administration est même encouragée par l'installation d'un « institut administratif » dont le rôle essentiel sera de préparer la jeunesse corse à un exil confortable.

Il s'agit bien évidemment de résoudre la question de l'agitation et de la violence. Même s'il ne peut le dire de manière franche, c'est pourtant ce que le PS admet ; comme il l'admet aussi en traitant de manière exceptionnelle le cas de la Nouvelle-Calédonie. Là bas non plus on n'envisage aucune action radicale, mais on accepte des reculs suffisants pour calmer l'agitation.

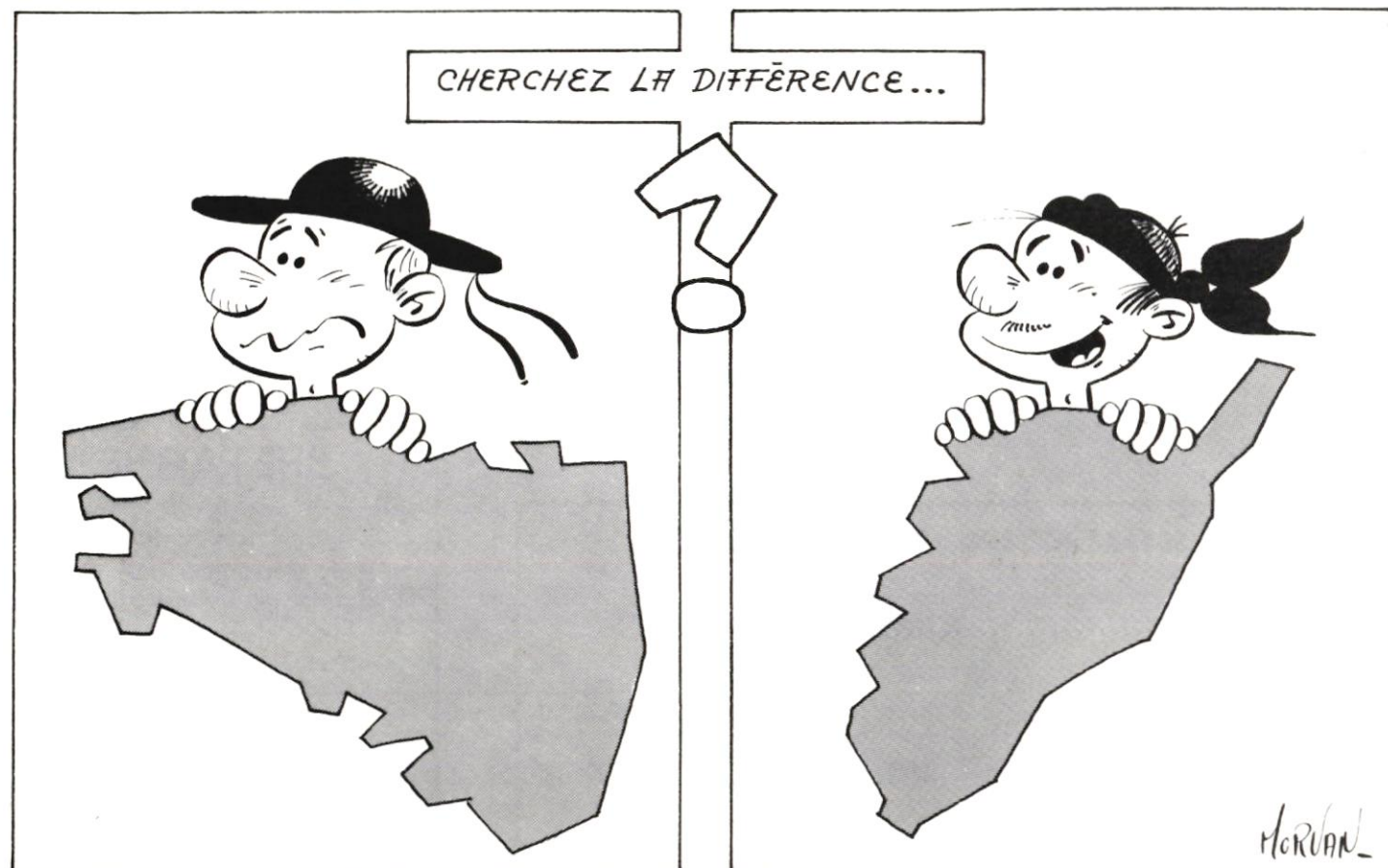
Il s'agit aussi de résoudre le problème... de l'implantation du PS en Corse. Et c'est là peut-être que réside le principal succès du « statut spécial ». C'était essentiellement le MRG qui représentait la gauche en Corse. Une gauche fort modérée et très « claniste » au demeurant. Le PS, qui a quand même un peu grignoté ces clans a fort bien manœuvré, avec le « statut » : une certaine crédibilité PS est en train de gagner du terrain en Corse.

Si l'on suit cette analyse, on constate que le pouvoir ne prétend pas résoudre — et ne le peut d'ailleurs pas — la question corse ; l'emprise du capitalisme, le colonialisme bien implanté ne sont guère menacés. Mais qu'avant tout, le parti socialiste cherche à promouvoir son image en Corse, c'est-à-dire, et il y a là un joli paradoxe, à en faire une région comme les autres, régie par les mêmes forces politiques, sous couvert du « droit à la différence ».

S'engouffrer dans le vide ?

Si la notion de statut spécial est en elle-même très novatrice, en regard de la tradition unificatrice française, que recouvre-t-elle dans le cas particulier ? Très peu de choses, finalement ; on aurait aussi bien pu dire « simple question de bon sens administratif ».

On garde en effet les deux départements, ce qui est un comble. En effet, cette division de la Corse en deux parties est une création récente de la cinquième république qui avait un objectif avoué : briser l'unité d'une île qui apparaissait trop solidaire derrière certaines aspirations, et qui avait eu comme conséquence le renforcement des



clans. On élit au suffrage proportionnel l'Assemblée Régionale; bien, mais c'est au mieux une anticipation sur ce qui est prévu pour les autres régions. Bérégovoy l'a d'ailleurs reconnu en admettant (1) que ce que le statut avait de « particulier » c'était l'existence d'une circonscription électorale unique (c'est bien le moins...) et la possibilité d'évolutions plus tard. La référence au peuple corse n'est même pas certaine dans le texte du statut et les responsables gouvernementaux se gardent bien de l'employer.

Alors, si le parti communiste manifeste sa satisfaction en allant jusqu'à parler de « socialisme aux couleurs de la Corse », du côté des autonomistes on est nettement plus circonspect et Arriti, le journal de l'UPC, se borne à une « satisfaction modérée » en relevant que le pouvoir semble d'ailleurs en recul sur son projet initial.

Les mesures économiques d'accompagnement s'annoncent plus consistantes, mais elles ne seront pas décisives. La droite elle-même a démontré bien souvent que c'était nettement insuffisant, sans changements politiques de taille dans les « régions à problème ». Il est inutile de remonter au plan de Constantine pour le comprendre...

Bras de fer

Les « nationalistes illégaux » ceux du FLNC, ont décrété dès avant les élections une trêve des attentats qui est jusqu'à présent respectée. Une analyse lucide de leur action mène donc au constat suivant: la violence aura servi à promouvoir un statut dont le but est... de mettre fin à l'action violente. On a quand même un peu l'impression de tourner en rond!

Du côté des « nationalistes légaux », quelque chose, incontestablement a bougé. Sont-ils pris au piège? La réponse n'est pas simple. Ils vont participer: l'action autonomiste est reconnue, les dirigeants autonomistes deviennent des interlocuteurs pour le pouvoir. Mais déjà, ils apparaissent divisés. L'UPC va présenter une liste menée par Edmond Simeoni. Le Front du Peuple Corse, associé au Parti communiste Corse va certainement faire de même, et il est possible qu'une troisième liste nationaliste soit mise sur pied par l'Association des comités nationalistes.

Autre risque: celui d'apparaître satisfait par le projet gouvernemental, avec la conclusion que c'est le PS qui aura été capable de résoudre le problème corse...

On voit quel est l'enjeu: que les autonomistes fassent un bon score et la brèche ouverte ne pourra que grandir. Que ce soit le PS qui réalise un gros chiffre et son opération aura réussi. Provisoirement, car le parti socialiste n'a pas pris la mesure des problèmes périphériques auxquels il va être confronté.

A manœuvrer de manière partisane, comme il vient également de le faire en Martinique, au grand dam de son ministre Emmanuelli, lui aussi prend un risque, pour plus tard...

Jean Guéguénat.

(1) Dans Nice-Matin-Corse du 7 janvier.

Peuples du Monde

IRAN : LA RÉVOLUTION TRAHIE

Une dictature peut en cacher une autre... La chute du Shah semblait devoir ouvrir à l'Iran une ère nouvelle de liberté et de justice: la réappropriation nationale des richesses pétrolières, la fin de la « révolution verte » qui avait ruiné des millions de petits agriculteurs traditionnels, la disparition de la sinistre SAVAK et de ses interrogations pratiquées sous la torture, le démantèlement de tout un appareil de propagande pro-américaine... Le peuple iranien y aspirait: après tout, c'est bien lui qui a chassé le tyran en descendant dans la rue, sans armes, manifester contre les mercenaires de la dictature...

L'absence de toute liberté politique pendant le trop long règne du Shah avait fait du clergé musulman chiite le seul porte-parole toléré du mécontentement populaire: son chef, l'Ayatollah Khomeïni, en exil, parlait au nom d'un peuple opprimé et de ce fait, incarnait les espérances d'un Iran nouveau. Dans la lutte contre le Shah, on ne prit pas assez garde à la personnalité même du leader religieux et de son entourage: unis dans l'opposition, le peuple et le clergé (du moins une partie de celui-ci), n'avaient pas les mêmes objectifs à long terme.

Vainqueurs, les anciens alliés se divisent: le prestige de Khomeïni auprès des masses rurales reste intact malgré l'immobilisme social du gouvernement qu'il nomme. A Téhéran et dans les grandes villes du pays, les vrais résistants au Shah sont peu à peu écartés du pouvoir. La guerre avec l'Irak fournit le prétexte d'une nouvelle épuration de l'armée, de l'administration, de l'université; les peuples minoritaires de l'état perse (kurdes, arabes) ne sont pas oubliés. La gauche est interdite, les Moudjahidin du Peuple traqués, les journaux interdits, les élections deviennent de simples formalités car on vote au vu et au su des Gardiens de la

Révolution...

Une interprétation intégriste et mesquine de l'Islam s'impose à tous. Ceux qui le refusent sont des mécréants, mais aussi et surtout des contre-révolutionnaires qu'il faut châtier par les armes.

Aujourd'hui l'Iran est en pleine guerre civile: la révolution anti-impérialiste dévoyée, la clique familiale des Khomeïni et de leurs alliés ne règne plus que par la terreur. Les villages kurdes sont nettoyés au napalm, les opposants sont fusillés, le lumpen-prolétariat a droit de vie et de mort sur tous et chacun.

Non, l'Islam ce n'est pas cela, pas plus que le Christianisme n'était les bûchers d'hérétiques de Montségur ou les Saint-Barthélémy anti-protestantes! La religion, après avoir été le seul vecteur de la lutte contre le Shah toléré par force, ne doit pas devenir l'opium d'un peuple passagèrement libéré. Les problèmes économiques et sociaux, ethniques et culturels, de l'Iran sont suffisamment graves et urgents à résoudre pour qu'un certain clergé rentre dans ses mosquées et laisse libres les Iraniens, tous les Iraniens, sauf les collaborateurs et profiteurs de l'ancien régime.

L'Iran a assez souffert depuis trente ans pour mériter mieux que la relève d'une dictature par une autre. Quand un pouvoir ne se maintient plus que par la terreur, c'est qu'il a échoué: s'il assassine et torture chaque jour, cela ne fait qu'indiquer son état de faiblesse véritable. Les démocrates ne sauraient tolérer, en souvenir d'un passé de luttes communes, la perpétuation d'un tel état de fait. Les socialistes doivent s'ériger contre un tel détournement d'histoire. On n'a jamais avancé en s'enfonçant dans l'obscurantisme...

J.C. Cassard.

CISKEI : UNE FAUSSE INDÉPENDANCE

Le 3 décembre dernier, l'Afrique du Sud célébrait l'indépendance du Ciskei. Le nouvel état n'est pour le moment reconnu que par... l'Afrique du Sud. Et pour cause: ce « homeland » se trouve totalement enclavé dans le territoire de sa puissante voisine blanche qui ne l'a créé que pour y regrouper arbitrairement des noirs qui perdront ainsi la nationalité sud-africaine et les privilèges qu'elle comportait jusqu'à présent: droit de libre circulation dans toute la République, droit de résidence dans les banlieues des grandes villes, etc... Maigres privilèges! Mais le chef-potiche Lennose Sebé n'en a cure: pour

lui, la belle cérémonie d'indépendance organisée à son intention signifiait les débuts d'un règne tyrannique bien mal entamé au demeurant: par deux fois, le mât supportant le drapeau « national » s'est effondré avant qu'on ne puisse lever les couleurs et la « foule en liesse », surprise par une pluie violente, a voulu quitter le lieu de la cérémonie avant la fin du programme des réjouissances. Revolver au poing, la police ciskeienne l'en a dissuadée: il lui fallait encore écouter le discours officiel du grand chef Lennose Sebé... Dans l'assistance, on remarquait une forte délégation de l'UDF française.

SOLIDARITÉ BRETAGNE-POLOGNE...

Ils sont un bon nombre, ceux qui ne supportent pas que des syndicalistes moisissent en prison, qui ne supportent pas que l'ordre armé vienne faire le bonheur des travailleurs contre les travailleurs. Ils sont un bon nombre aussi, ceux qui ne veulent pas qu'on oublie la Pologne. Mais qu'on n'oublie non plus ni la Turquie, ni le Salvador, ni la longue liste des peuples écrasés par l'impérialisme.

Ils sont un bon nombre aussi, ceux qui comprennent mal qu'on soutienne le peuple polonais alors que dans son propre pays, on nie l'existence du peuple breton. Ils étaient mille à Lorient le huit janvier pour la soirée de solidarité Bretagne-Pologne organisée, à l'initiative de l'U.D.B., par de nombreux groupements de Bretagne. Mille avec Glenmor, Kergrist, Servat, Les Sirhughes, Les Frères Keffelân, etc... Le Peuple Breton publie ici le texte que Gilles Servat avait préparé pour cette soirée.

Je ne suis pas venu hurler avec les loups...

Je ne suis pas venu hurler avec les loups...
Ne comptez pas sur moi pour ça
Hurler avec la droite sèche comme un coup de trique
Hurler avec cette tête de mort
Qui nous a matraqués pendant quinze ans
Qui envoyait ses paras sur Plogoff
Qui s'enfuyait rouler des pelles à Massu
Aux jours éclatants de soixante-huit
Maintenant elle pleure sur Varsovie dans un mouchoir de
soie brodé d'or parfumé Givenchy
C'est un crocodile
C'est un cannibale qui pleure en suçant les os de sa mère

Je ne suis pas venu hurler avec les loups
Ne comptez pas sur moi pour ça
Hurler avec l'oncle Sam
Le Nouveau-Monde est une guêpe
W.A.S.P. White Anglo-Saxon Protestant
L'Amérique latine est l'abdomen des Etats-Unis
Le cow-boy dégaine assis sur Saint-Domingue
Les éperons plantés aux flancs du Salvador
Le Chili marqué au fer qui fume encore
Le cow-boy dégaine deux larmes aux coins des yeux
Une pour la Pologne
L'autre pour Somoza
C'est un crocodile
C'est un cannibale qui pleure en suçant les os de sa mère

Je ne suis pas venu hurler avec les loups
Ne comptez pas sur moi pour ça
Hurler avec Bigeard, général de carrière
Il pleure aujourd'hui, lui aussi
Et peut-être est-il sincère
Pourtant là-bas, c'est bien un militaire général comme lui
qui fait la loi en enterrant les lois
Il pleure aujourd'hui Marcel
Mais en Algérie naguère quand il n'était que colonel
C'était un tortionnaire
Les droits de l'homme
Il s'asseyait dessus
Pour pédaler sur la gégène

Il pleure aujourd'hui
Mais c'est un crocodile
C'est un cannibale qui pleure en suçant les os de sa mère

Et la France est indignée
Comment? Qu'entends-je?
Pendant le partage de la Pologne
Les Russes et les Allemands
Interdisaient aux enfants polonais
De parler leur langue à l'école
Quelle horreur!
Vilains Russes
Méchants Prussiens
Elle pleure et se déchire les seins
Peut-être le remords?
Il n'y a pas trente ans, en Bretagne, elle en faisait autant
Vas-y, pleure crocodile.

Je ne suis pas venu hurler avec les loups
je suis venu demander
Qu'avez-vous fait des espoirs de 1917?
Que sont devenus les soviets?
Aujourd'hui, l'Europe de l'Est est votre Amérique latine
Aujourd'hui votre drapeau c'est la faucille et la carabine
Aujourd'hui un vieillard immobile a peur du mouvement.

Je suis venu dire que la liberté ne se partage pas
Le printemps ignore l'est et l'ouest
Laissez-le fleurir où il veut
La liberté ne se partage pas
On ne peut la réclamer pour les uns
Et la refuser pour les autres.

Je ne suis pas venu hurler avec les loups
je suis venu dire: méfiez-vous
Le monde n'est pas manichéen
Il n'y a pas d'un côté les bons
Et de l'autre les méchants
Je suis venu dire
A bas toutes les armées.

Gilles Servat.

pb.service

Festou-noz:

— Le 13 à Ploemeur, grand bal folklorique (meurlar-jez) avec Diaoullet ar Menez, l'Hilare Carhaisienne, Mardi-Gras, Chantous d'Loudia et sous réserve Dina-Group (Antilles). Se pointer déguisé et maquillé (org.: La Ciboulette).

— Le 20 à la salle des fêtes Jean Vilar d'Argenteuil, fest-noz avec Lüherned, Pouche et Crinorins, Sonneurs d'Argenteuil (Org. Breton d'Argenteuil).

M.C. de Rennes:

A la Maison de la Culture de Rennes: le 11, expo sur la Franc-maçonnerie; les 12 et 13, Music-hall (Harlem années 30); les 16 et 17, Yves Duteil; le 16, poésie, soirée Armand Robin; le 21, récital Baden Powell.

M.J.C. du Grand Cordel:

Rue Mirabeau à Rennes: «Viridiana» et «La vie criminelle d'Archibald de la Cruz» de Luis Bunuel, les 5 et 12, jusqu'au 19, Rencontre Photographie-Ecriture (Yvonne Le Bouilh et Patrig Moazan); du 23 février au 19 mars, peintures de J.F. Chaussepied.

Danse:

— Les 20 et 21, stage organisé par les ballets Dihun. Au programme: l'art gestuel breton. Rens. et inscr.: Centre Social de Redon, tél. 99/71.38.20.

— Les 6 et 7 mars, au Centre Breton d'Art Populaire de Brest (rue Victor Hugo, Tél. 98/46.05.85), ateliers de danse dirigés par les moniteurs des ballets Dihun.

Claude Besson:

La tournée du chanteur: le 2 à Pontivy (salle des fêtes); le 5 à Quimper (Théâtre); le 9 à Brest (Auditorium); le 10 à Rennes (salle de la Cité).

Francis Lalanne:

Quatre heures de concert ininterrompu avec Francis Lalanne à la MJC de Lamballe (réservations chez les disquaires du coin).

Ar Seizh Avel:

Au café-animation de Konfort Prad: le 6, de 16 à 18 h, permanence de la magnétothèque du Trégor, Dastumerien Bro Dreger. A 21 h 30, France Léa; le 12, Katell et Alain Rouquette; le 19, J.J.S. ou Jocelyne Berube; le 21, fest-deiz gratuit; le 26 Djiboudj; le 28, lutte bretonne avec Gourenerien Landreger.

Théâtre:

Les 2, 4, 5 et 6 au P.L.R. à Brest, «les archanges ne jouent pas au billard électrique» de Dario Fo par le Théâtre de l'Instant.

Jazz et chansons:

A l'ex-Paris de Brest, à prévoir le 3 mars une soirée avec Michel Portal Unit, 5 mars un récital de Fabienne Thibault.

Accordéon diatonique:

Avec Marc Perrone au clavier. Sa tournée de février c'est: le 16, Laval (Dynamic Bar); le 17, Châteaubriand (Clé de Sol); le 18, Tinténac (l'Arlequin); le 19, St Samson sur rance (Verre luisant); le 20, St Gilles des Bois (Salle des fêtes); le 21, Plouarzel (17 h 30 à La Boulange); le 23, Scaer (Central Bar); le 24, Berrien (Temps des cerises); le 25, Plouhinec (Café de la Barre); le 26, Laniscat (Café de Daoulas).

Langue bretonne:

Stage de Breton à l'Ireo Le Vincin en Arradon du 6 au 7. Inscr.: Hervé ar Bihan, résidence la Rabine, Bt. A., n° 13, 56000 Gwened (Or. Skolan Emsav).

Rencontre UDB:

La section de Paris-Montparnasse organise une réunion-rencontre au FIAP, 30, rue cabanis, 75014 Paris, M. Glacière, le 13 à 16 h.

Stage de Breton:

Du 22 au 27, au patronage laïque Guérin, stage intensif de Breton (formation continue) organisé par Ar Skol Vreizoneg (Inscr.: Ar Skol Vreizoneg, Ecole Sanquer, place Sanquer, 29200 Brest - Tél. (98) 44.89.42).



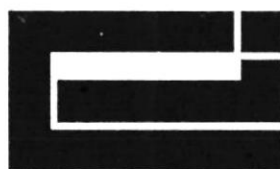
Claude Besson

La récréation des clowns

C'est le titre de la pièce d'un auteur algérien d'expression française, Noureddine Aban. Première à Hennebont les 5 et 6 février. Interprète: le Théâtre de la Chimère, ensemble théâtral d'animation populaire qui, durant ces deux jours organisera également: expos sur l'art et l'artisanat algérien, expo et conférence sur la littérature algérienne, expo sur la calligraphie, projection d'un film et débat sur le cinéma Algérien, spectacle de poésie et musique algérienne, débat sur la torture (rens. 97/36.12.42).

Pour une nouvelle école Diwan

Réunion d'information sur l'ouverture prochaine d'une école Diwan à Vannes, au café Le Concorde, rue Thiers, le 5 février à 20 h. 30, avec la participation de l'instituteur Diwan et des parents d'élèves de Lorient. Projection d'un film sur les écoles Diwan. Inscription des enfants prise lors de cette réunion pour faire une prévision d'effectif en vue de la rentrée prochaine. Soutien financier par virement automatique mensuel plus que jamais souhaité. (Rens.: Georges Le Boulter, 19, Clos du Bois, 56000 Plescop - Tél. (97) 60.78.25).



J. COURTÉ

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

37, Route de Quimper, **BREST** - Tél. 02.11.72 - B.P. 345
Z.I. de Kerhuel, **QUIMPER** - Tél. 90.24.25 - B.P. 419



Peuple Breton

L'équipe de base de l'Atelier Bretagne Films

CINÉASTES EN BRETAGNE ?

Le scénario est (toujours) incomplet

Ça roucoule dur à St Alloué. Sans aucune retenue, à gorge déployée. C'est l'endroit de Bretagne où on roucoule le plus. Par tous les temps, même en ce matin de décembre où la froidure vous titille les doigts de pied, le cœur y est pour le concert quotidien. Qu'on s'y joigne ou non, c'est un vrai bonheur pour l'oreille. D'autant plus que le nombre de roucouleurs (leuses) par mètre carré atteint un sacré paquet. Ça leur fait un espace vital plutôt réduit. Et, bien qu'ils n'aient pas l'air de trop s'en formaliser, ça doit fatalement provoquer chez eux les prises de bec inhérentes à toute concentration de population. Réactions qui se comprennent d'autant mieux de la part de ces 6000 couples, qu'ils appartiennent à la race des pigeons.

Caméra au poing, Félix Le Garrec marche le long des volières à la recherche d'un plan alimenté d'une lumière correcte. Nicole discute avec Martial Le Pestipon, propriétaire des lieux et est bientôt rejointe par Jacques Bernard, magnéto en bandoulière, perche du son en main. Voilà quelques semaines, avec des interruptions, qu'ils naviguent dans le coin. Lequel se consacre à un triangle Gourin-le-Faouët-Guémené sur Scorff. Trois cantons signataires d'un Contrat de Pays, vingt-et-une communes dont l'équipe de base de l'Atelier Bretagne Film (1) s'est mise en devoir de tirer le portrait. Pas pour en faire un catalogue de belles images. Devant être projeté dans des manifestations destinées à promouvoir la région, telles des Foires-Expositions, ce court-métrage tendra à faire le point sur les possibilités — particulièrement pour des jeunes de revenir s'installer au pays et d'y exercer une activité. «Les rencon-

tres que nous avons avec les gens amènent déjà une réflexion sur ce qu'il est possible de faire dans le coin» dit Nicole Le Garrec. «Les chefs d'entreprises, les responsables auxquels nous rendons visite, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont visiblement en commun la volonté de trouver un remède au problème principal de cette région qui est qu'elle se vide progressivement de ses habitants».

La (bonne) manière dont les cinéastes de l'ABF ont été accueillis dans le pays est fonction de deux facteurs. D'abord, ce sont ceux qui ont réalisé «Plogoff, les pierres contre les fusils». Une carte de visite qui ne leur ouvre d'ailleurs pas automatiquement toutes les portes: si certains étaient ravis d'avoir de tels visiteurs, d'autres ont «tiré des têtes longues comme ça» à cette évocation. Ensuite, les longs repérages de l'équipe

la font s'intégrer chaque jour davantage à la région. Comme le dira plus tard Nicole: «Il s'agit davantage d'un travail en profondeur que d'un survol».

Drôle de catégorie

De tels courts métrages ne constituent cependant pas un idéal de travail pour le trio de l'Atelier Bretagne Film, qui fonctionne de façon autonome depuis maintenant presque trois ans. C'est ce que l'on appelle un film de commande où la marge de manœuvre des auteurs se trouve forcément limitée. Mais on ne peut passer son temps à réaliser entièrement des longs métrages en «province» («Plogoff» était une «Première» dans le genre). Ce, pour des raisons financières. Félix Le Garrec nous les explique: «Pour le film sur Plogoff, nous n'avions pas de fric. A l'origine, on pensait faire un court métrage. Puis on a décidé de passer au long métrage. Mais les papiers de demande d'avances sur recettes au Centre National du Cinéma n'ont donc pu être faits à temps. On s'est heurté à des problèmes du genre: rien, à Paris, ne prévoit qu'un long métrage puisse être tourné par une équipe aussi réduite que la nôtre. On sort des normes. Résultat: «Plogoff» est classé dans la même catégorie que les films pornos!»

Et Félix, de rappeler que lorsque l'on achète sa place de cinéma, une taxe est prélevée sur chaque billet par le CNC. Elle est dite de soutien sur les avances à



Dans l'atelier de M. Guilloux

verser au producteur lorsqu'il tournera à nouveau (lire encadré). Ce qui n'est pas le cas des z'œuvres à galipettes. Ce qui n'est donc pas le cas pour «Plogoff». Curieux amalgame.

Poursuite de la démonstration: «Actuellement, il faut trente millions de centimes pour être en règle avec le CNC, c'est-à-dire pour pouvoir créer une société de production de longs métrages. Non mais, tu nous vois à Plo-

goff, avec pas un rond pour tourner, et les trente briques, où est-ce qu'on aurait pu les trouver? Même en ce moment, on ne peut pas financièrement être en règle».

Devant se soumettre à des normes de tournage, de production et de distribution, le cinéma régional n'est donc pas près de sortir de l'auberge à l'enseigne provinciale, même si depuis le 10 mai, les cinéastes de Bretagne et d'ailleurs peuvent raisonnablement penser qu'il en sera désormais autrement.

Existe cependant une autre donnée. Il faut savoir que les films de fiction et de long métrage font d'abord leur carrière dans les salles de cinéma, et sont ensuite achetés par la télévision. Les courts métrages, eux, ne disposent le plus souvent pas d'autres créneaux que celui de la boîte aux images. Celle-ci est donc le réceptacle tout désigné à la diffusion de films courts, seuls accessibles à une grande majorité de cinéastes qui ne peut se plier aux normes évoquées plus haut. A problème clairement établi, solution à demi-trouvée? Eh bien, non.

«La balle est dans le camp du C.N.C.»

Les six premiers mois de l'année 1981, cette taxe de soutien aura atteint la somme de 18 millions de centimes pour «Plogoff». Début janvier 82, ses réalisateurs étaient loin d'être certains de recevoir cet argent auquel ils ont droit en tant que producteurs, et qui doit leur permettre de démarrer un second long métrage. En n'ayant «que» une carte de production de courts métrages, les Le Garrec sont en effet en contradiction avec les règlements concernant le cinéma français établis par le CNC: bien qu'il en présente les caractéristiques, «Plogoff» n'est pas reconnu comme un long métrage par cet organisme. Tourné par un réalisateur dit de court métrage, il ne pourra que demeurer un court métrage, quelle que soit sa forme définitive.

Dans notre article, Félix Le Garrec explique le prix que ne pourrait pas consentir l'ABF pour être en règle financièrement avec le Centre National du Cinéma, et fonctionner comme une société de production de longs métrages, avec les aides automatiques que cela implique. Commentant cette impossibilité, il précise: «Depuis quelques mois, on parle beaucoup au CNC

de décentralisation, d'aider les jeunes réalisateurs en province. D'abord, je dirais que dans ce domaine, on a un peu pris les devants, non? Alors, au minimum, qu'on nous accorde une dérogation pour «Plogoff», qui a été tourné dans des conditions plutôt exceptionnelles. Ce film a bien marché commercialement, mais le suivi habituel ne vient pas pour des raisons de réglementation qu'il faudra bien se décider à modifier».

«Ensuite, notre principal inconvénient demeure qu'on habite à 600 km de Paris. Je dis «nous», mais le problème pour d'autres réalisateurs Bretons se pose dans les mêmes termes, tout comme pour des cinéastes Occitans qui nous soutiennent. Il est clair qu'un cinéma régional ne pourra pas exister tant que subsistera ce prétexte de l'éloignement priviliégiant des décisions qui ne «peuvent» être que parisiennes, tant que seront maintenues des réglementations financières interdisant de fait à des projets hors Paris d'être entièrement menés à bien. La balle est dans le camp du CNC. Nous attendons... mais pas trop longtemps: c'est de la survie de notre travail dont il est question en ce moment».

En attendant le vent nouveau

«Lorsque nous avons demandé à ce que «Plogoff» passe sur FR3, on a eu cette réponse: il correspond tellement aux grilles du «Nouveau Vendredi» que ce n'est pas possible» dit Nicole Le Garrec. «Mais s'il ne correspondait pas à ces grilles, il ne passerait pas non plus! Et on a eu beau recevoir des compliments sur le film, la réponse est toujours non (2). Avec nous, on a été poli. Mais il faut voir comment se font traiter d'autres cinéastes qui viennent proposer des sujets».

Pour la réalisatrice: «Depuis huit mois, nous n'avons constaté aucune évolution vers ce que la TV doit devenir à notre avis. Le vent nouveau qui doit venir casser les anciennes habitudes, nous l'attendons toujours. Que la direction de FR3 Bretagne reste la même ne serait pas trop grave — encore que... — mais il est très net qu'il y a blocage, qu'il y a méfiance vis-à-vis de la concurrence. Mais quelle concurrence? Ce

que nous réclamons, c'est justement la possibilité de tourner des sujets que FR3 ne peut pas faire: eux sont tributaires de l'actualité, nous pas. Nous pouvons passer un mois ou un an sur un sujet de manière à le traiter à fond. C'est notre boulot. Sais-tu qu'en ce moment, j'ai au moins vingt-cinq sujets ficelés, demandés par des gens, et qui ne pourront pas se faire? A Plonéour, on a une salle de montage et d'enregistrement. Des jeunes viennent boucler leur film chez nous. Mais ils ne pourront rien en faire».

Pour Nicole Le Garrec, toute solution ne peut passer que par un déblocage des barrages constatés quotidiennement: «FR3 peut et doit devenir plus près des gens. Si elle devient l'émanation de la population, c'est gagné. Elle n'aura déjà plus à se cacher quand il y aura à filmer une manifestation».

Mais pour ça, il faudrait qu'elle sorte du vase clos où elle continue à s'enfermer, qu'elle accepte l'arrivée de gens nouveaux — toutes les réponses qu'on a reçues vont malheureusement dans le sens contraire. En Bretagne, tous ceux qui ont des idées de films de 10 à 60 minutes ne veulent pas «rentrer» à la télévision. Nous ne demandons pas à être payés au tarif syndical: avec un tournage d'une année, ça irait chercher un peu loin! Mais tout simplement nous demandons les moyens de faire un travail en profondeur. Et ces moyens ce sont en particulier la co-production de films avec FR3. La TV peut tout faire? Eh bien, qu'elle le fasse! Qu'elle s'ouvre, c'est-à-dire qu'elle parvienne à diversifier ses programmes, qu'elle donne accès à d'autres expressions que la sienne, qui ne pourront qu'être complémentaires, puisque la démarche de travail est différente. A terme, cette pluralité, ne peut que lui être enrichissante».

Un second long métrage?

Le plan de travail est relativement chargé aujourd'hui. Ce matin, le tournage des volières a pris plus de temps que prévu; on n'a pas pu aller filmer



Félix Le Garrec



Nicole Le Garrec

l'élevage des chèvres programmé sur les tablettes. Et cet après-midi, les rendez-vous sont pris. Ça finira par des séquences chez deux paysans, et ça commence par quelques plans à Lignol, bourg de 1200 habitants au sud-ouest de Guémené. Nom: Guilloux; profession: sabotier depuis pas mal de générations.

Question images, ça devra rendre pas mal. Coincées sur une grosse machine, deux bûches de frêne voient progressivement leur taille s'amincir et s'élargir à l'imitation de leur future sœur jumelle qui leur sert pour l'heure de modèle. Une manière de robotisation. Deux prises de vue pour le sujet: l'atelier où est fait le dégrossage, un cellier où la coupe de finition est pratiquée. C'est la pose des éclairages et de leurs câbles qui est la plus longue. L'interview en lui-même ne dépasse pas la dizaine de minutes. Chacun s'active à pas connus puisque répétés depuis quelques années. A la fin de la séance — et même pendant — Jacques Bernard ne se fait pas faute de se fendre d'un commentaire d'individu connaissant la réalité des choses quotidiennes. A l'adresse de ce sabotier qui depuis son jeune âge marche chaque jour dans les copeaux de bois, il a cette réaction: «Ben en tout cas, on dira ce qu'on voudra, mais la sciure c'est drôlement pratique pour nettoyer les godasses. Les miennes sont propres, maintenant».

Le sabotier a donné son temps sans rechigner. Avant d'aller s'en jeter un petit derrière la cravate, on passe faire quelques menues emplettes à l'épicerie près de l'Eglise, tenue par l'épouse de l'interviewé. Au café, c'est une dame qui tient le bar. Elle aussi s'appelle Guilloux. Cette fois, c'est la sœur de l'artisan. Toutes ces considérations généalogiques pour vous livrer tout brut ce second commentaire du preneur de son de l'ABF: «Mais dites donc, M. Guilloux, vous trustez Lignol, ma parole!»

L'équipe de Plonéour-Lanvern, c'est un peu ça: une ambiance. Filmer des gens oui, mais surtout faire leur connaissance, au sens plein du mot. Les trois cinéastes ne «débarquent» pas

quelque part; ils viennent y vivre — les gens de Plogoff sont au courant de ça. Quoi d'étonnant à ce que Félix Le Garrec ait eu à un moment de la journée cette sortie: «Ça fait un bout de temps qu'on fait des sujets en Bretagne, qu'on vit grâce aux spectateurs bretons, et il faudrait que ce soit Paris qui nous dicte les sujets «intéressants» à tourner?»

Quoi d'étonnant aussi à ce que le second long métrage de l'Atelier Bretagne Films (le scénario est actuellement en chantier) soit conçu en fonction des gens qui y prendront part et non exclusivement de sa capacité à être rentable commercialement? «Ce sera un film de reportage-fiction» dit Nicole Le Garrec. «Les dialogues seront écrits, mais ils illustreront la vie du pays concerné, à savoir le pays Bigouden. On fera appel à des gens motivés par le cinéma, le théâtre, qui se chargeront des sujets qui les concernent le mieux. Ainsi pour Loïs Cleac'h qui s'occupera de contacter les agriculteurs de la région, et de les faire participer. Pendant le tournage, lui et d'autres comme Jean Kergrist qui doit participer, resteront avec les gens de manière à faire circuler l'information sur le déroulement du film. Ceci afin d'entretenir une certaine motivation: que les figurants ne se sentent pas coupés du tournage. C'est l'ABF qui fera la synthèse. Côté technique, on a déjà prévenu le CNC qu'il ne cherche pas à nous imposer une équipe de tournage du genre parachutée: si elle ne se marie pas bien avec la population, si aucune ambiance n'est créée, c'est fichu, les gens ne parleront pas. Quant au financement, des villes de Bretagne ont déjà donné un accord de principe; la région donnera une partie, et nous avons fait une demande d'avance sur recettes. Les réponses conditionneront la réalisation ou la non réalisation de ce film».

Pierre Gallais

(1) A.B.F. Kerlaven, Plonéour-Lanvern, 29120 Pont-l'Abbé — Tél. 98/87.13.79.

(2) Les députés socialistes du BREIS ont exigé que «Plogoff» passe sur FR3 National.



Jacques Bernard

**DU « CANARD DE NANTES
A BREST »
A « BRETAGNE ACTUELLE »**

**Pierre Duclos : « Pour
une pratique de
gauche du journalisme
en Bretagne »**

Janvier 78, c'est la sortie du « Canard de Nantes à Brest » qui, de bi-hebdomadaire, passera hebdo trois ans plus tard. Janvier 82, c'est une seconde sortie, mais dans le sens inverse puisque paraît le dernier numéro, dont la couverture prévient le lecteur du caractère momentané de la chose. L'hibernation dure peu : ce 5 février, le « Canard » refait surface sous un autre titre : « Bretagne actuelle ». Pierre Duclos, son directeur, nous explique le pourquoi de ce changement dans l'intitulé d'un journal, nous parle de la manière dont l'équipe rédactionnelle entend continuer à faire un hebdomadaire breton de gauche.

Le Peuple Breton : « Au bout de quatre années d'existence du « Canard de Nantes à Brest », son équipe décide de changer de titre. Pourquoi ce changement ?

Pierre Duclos : La première raison est matérielle : il est sûr qu'il faut qu'on fasse un meilleur journal pour avoir plus de lecteurs, pour donc que ce journal puisse avoir un avenir. Si on change de titre, c'est aussi parce que nous sommes persuadés qu'un certain nombre de malentendus y sont liés. C'est vrai qu'il est ambigu. D'abord en soi. L'idée du « Canard de Nantes à Brest » renvoie à celle de « Canard Enchaîné ». Donc, ceux qui cherchent un journal satirique peuvent l'acheter une fois et être déçu parce que c'en est pas un ; et ceux qui cherchent un autre journal (plutôt celui qu'on fait, d'ailleurs) ne vont pas l'acheter à cause de son image de journal satirique. A côté de l'aspect financier, la seconde raison est donc qu'on veut faire un journal beaucoup plus ouvert, qui soit moins un journal qui traite des sujets « forts » (Ecologie, Politique avec un grand « P »...), qu'un journal qui soit plus « journal », c'est-à-dire davantage journalistique. Etant entendu que l'engagement de ce journal restera car ceux qui y travaillent sont persuadés qu'il y a une pratique de gauche du journalisme, au même titre qu'il y a une pratique de droite du journalisme.

Le Peuple Breton : Dans le dernier « Canard » daté du 1^{er} janvier, vous comptez que la régionalisation à venir favorisera l'enracinement de « Bretagne Actuelle », qui aura donc un rôle à jouer à l'intérieur de ce nouveau cadre institutionnel. Pouvez-vous préciser ce rôle d'un hebdomadaire de gauche en Bretagne ?

Pierre Duclos : Notre grande idée là-dessus part d'abord d'un constat de la grande difficulté qu'on a eue à faire un hebdomadaire régional. Au fond, ça

n'existe pas trop un hebdo régional qui joue à la fois sur le Politique mais aussi sur l'actualité, c'est-à-dire sur les règles du journalisme pur. Or, comme on est un journal politique, il se trouve qu'on a besoin d'actualité politique. Il se trouve aussi que, quand on regarde la Bretagne, il n'y a pas d'actualité politique spécifiquement bretonne pour nourrir chaque semaine une rubrique politique. Parce que la politique renvoie toujours là où sont les lieux de décision. Pour l'instant, ils sont à Paris, tous les acteurs politiques sont tournés vers Paris. On se dit en revanche que la mise en place des institutions régionales peut provoquer de nombreux réflexes parmi les gens.

En ce qui concerne l'idée qu'on a que le journal s'enracinera mieux, il paraît évident que cette mise en place de la régionalisation aboutira à un cadre qu'il faudra bien remplir. Et qu'on ne sera pas trop pour le faire : comme il faut de bonnes radio et TV régionales, il faut aussi de bons journaux régionaux. On pense qu'un bon journal régional de gauche (de droite aussi pourquoi pas, mais ça, c'est pas notre problème) contribuera à donner une espèce de contenu politique et surtout culturel (parce qu'un journal c'est aussi et peut-être même d'abord un projet culturel) à cette Bretagne en re-formation. Il ne faut en effet pas se leurrer : la départementalisation au bout de deux siècles a quand même eu beaucoup d'effets, a créé des réflexes réellement départementaux. C'est vrai que la Bretagne comme région, comme pays, ça existe toujours beaucoup historiquement. Mais dans la réalité, à cause des lieux institutionnels, à cause des lieux de pouvoir qui se font nationaux (et accessoirement départementaux), la dimension bretonne, l'espace breton sont un peu occultés. Il faut leur redonner vie.

Le Peuple Breton : Ce qui faisait la marque du « Canard de Nantes à Brest » sous l'Ancien Régime, c'était une information différente de celle des quotidiens régionaux. C'était aussi un esprit de fronde, des dénonciations ironiques, des pavés dans la mare du pouvoir en place. Maintenant que la vapeur est renversée, avez-vous l'intention de tempérer cette attitude qui, bien que marginalisant le journal, avait le mérite en ne faisant aucune concession à l'institutionnel, d'être disons, plutôt hygiénique ?

Pierre Duclos : On n'a pas tellement l'intention de changer. Certains disent : « Ça y est, le Canard roule pour le pouvoir, pour le PS ». Bof ! Il y a peut-être du vrai dans cette critique : ça tiendrait du fait que tout le monde ici s'est réjoui de la victoire de la gauche et que si c'était à refaire, on le referait. Mais le problème n'est pas là. On ne situe vraiment pas notre journal par rapport au Pouvoir, justement. C'est-à-dire que ce n'est pas le problème d'un journal, et je dirais que ce n'est pas le problème des journalistes. Il y a cependant une différence à marquer : on fait un journal de gauche, on est des gens de gauche, c'est une définition qu'on ne va sûrement pas abandonner. Quand la peine de mort est abolie, quand la Cour de Sécurité de l'Etat est supprimée, quand les détenus Bretons sont amnistiés, c'est vrai qu'on se réjouit. Et le fait qu'on se réjouisse peut vouloir dire qu'on crédite le pouvoir en

place d'avoir fait ces choses-là. Ce qui est vrai, mais je dirais que d'un autre côté, ces décisions sont aussi notre victoire à nous, tous les gens de gauche.

Cependant, faire de l'information, pour nous, ce n'est pas dire : « Ah, le gouvernement est bien, ah, le gouvernement est mal ». En fait, c'est de continuer à parler de ce qui se passe en Bretagne et accessoirement — ça arrivera toujours — d'être satisfait que le gouvernement prenne telle décision, et puis d'un autre côté de gueuler à notre manière parce que ce même gouvernement ne prend pas telle autre, parce qu'il ne tient pas ses promesses ou parce que s'il n'avait pas promis quelque chose, il y a des décisions qui doivent être prises.

Le côté irrévérencieux existera donc tout le temps, mais ce n'est pas un système. Il est évident qu'avec un pouvoir qui agit dans le sens de ce qu'on attendait, on n'a aucune raison d'avoir une espèce de purisme qui consisterait à dire : « Pour nous, tous les gouvernements se ressemblent, donc on tape dessus ». A ce propos, je voudrais préciser que la rubrique politique (celle où on parlera du gouvernement et des hommes politiques) ce n'est que trois ou quatre pages sur un journal qui en fera vingt.

Le Peuple Breton : Comment s'articuleront ces seize autres pages ?

Pierre Duclos : Ce qu'on voudrait, c'est faire un journal qui ne caricature pas la réalité, à savoir faire du journalisme uniquement politique et ne s'intéresser qu'à l'aspect de la vie des gens qui est lié à la politique. On se dit que tout ne se réduit pas à parler politique, qu'il y a dans le fait divers des aspects (dont certains peuvent d'ailleurs renvoyer à des décisions politiques) qui méritent simplement d'être décrits pour montrer à quoi ressemble la société dans laquelle on vit. Qu'un journal ça peut être d'autre part un lieu agréable où la dimension culture et loisirs (qui est un domaine important de l'information) a sa place.

Ce qu'on a l'intention de faire (et qui prendra plus d'importance que ce que l'on faisait avant), ce serait aussi — sans abandonner les sujets qui ont pu faire l'originalité du « Canard de Nantes à Brest » — de s'intéresser à autre chose. C'est-à-dire s'intéresser à ce à quoi on tient en fin de compte le plus : les faits de société, qui n'entrent dans aucune rubrique particulière, mais qui sont souvent beaucoup plus significatifs que n'importe quel discours, n'importe quelle analyse, n'importe quelle théorie. Et puis... parce que c'est aussi le rôle d'un journal qui n'a rien à voir avec celui d'un parti politique qui dit : voilà notre analyse, voilà notre manière de penser. Notre rôle, c'est pas du tout ça ; c'est d'essayer de décrire le plus possible la réalité telle qu'elle est autour de nous. Et être de gauche fait qu'on aura toujours tendance à la décrire de manière à montrer que beaucoup de choses devraient être améliorées. C'est entendu, on n'est pas un lieu de décision. On dit simplement qu'on est une force de description, de dénonciation, et pas plus que ça. Mais c'est déjà pas mal.

Propos recueillis par Pierre Gallais.

EN 1981, DANS LE «PEUPLE BRETON»

Politique

— Résister... — Une nouvelle race de sous-préfets — Réponse à Marchais — La loi des rigolos — Les portes claquent — Plogoff: ça tient! (N° 205, janvier).

— L'impérialisme français, ça existe (aussi...) — Le nucléaire contre l'emploi — Un scandale politico-financier: les Forges de St-Armel — Bretagne colonie: le langage des chiffres — Une fédération enrhumée — L'UDB et l'amnistie des prisonniers politiques — Défense des gares bretonnes (n° 206, février).

— Crozon: La marine au-dessus des lois? — Le tableau d'honneur des députés — Georges Cadiou: des remous à l'USBIF — Marche UDB, à Brest (N° 207, mars).

— Parlons présidentielles — Belle-Ile: l'île des copains — Gaetano Arfe et les minorités ethniques européennes — Brieç, Sizun: deux cantonales — Les interdits professionnels — Présidentielles: un entretien avec Herri Gourmelen — Contre le nucléaire civil et militaire — Un cadavre dans le placard (N° 208, avril).

— Bretagne, état d'urgence: chasser la droite — Amnistie: la LDH pour la libération des prisonniers bretons (n° 209, mai).

— L'échappée belle — Quand le Giscardisme se mettait à bégayer — Après les présidentielles en Bretagne: des mythes qui s'écroulent — Le facisme breton existe... et il cogne — Un projet à éliminer: la réforme des collectivités locales — B.D. Elysez-moi! — Projet socialiste pour la Bretagne: des espoirs à préciser — UDB et PSU Bretagne: accord électoral — Les candidats UDB aux législatives (N° 210, juin).

— Pour une Gauche multiple — Le secret de Polichinelle — La décentralisation selon Defferre — La réforme régionale — Une amnistie sélective? — Législatives 81: la Bretagne à viré à gauche! — Les résultats de l'UDB: financement des élections — Pénestin sur Mer: le colon du bois de la lande (N° 211, juillet).

— Le pied au mur — L'aiguillon — Fanch Morvanou: «Que sautent les verrous...» (N° 212, août).

— Il faut un statut spécial pour la Bretagne — La Loire-Atlantique est bretonne — Crozon: une presqu'île débordante d'activité... militaire — Bombe à neutrons (N° 213, septembre).

— Pour changer en Bretagne — L'invention de la France ou les surprises de l'anthropologie — Armée: un mariage d'amour (N° 214 octobre).

— Kaoc'h ki gwenn ha kaoc'h ki du — DST: Infiltrations tous azimuts — Réunification de la Bretagne: une manif à dater (N° 215, novembre).

— Le changement ou l'alternance? Lech bottes — Viens chez moi, y'a des identités régionales — Les Basques de l'île d'Yeu — Ouessant: une déferlante venue de la terre (N° 216, décembre).

Economique et social

— Chômage: des chiffres — Pêche et marine marchande — Les céréalières dans le collimateur — La SEPBN indésirable dans le Cap-Sizun — Nucléaire: les aveux d'un rapport interdit — Mort d'un soudeur (N° 205).

— Ploermel: Raymond a dit «ça suffit» — Les paysans bretons dans l'engrenage — Centrale nucléaire US — C.D. 44: audition à

Fouesnant — Pays de Vannes: ça s'écroule... Pleubian: partir ou se battre (N° 206).

— Plogoff: le meilleur site... ou le plus mauvais? — EDF: rassurez-vous! — Budget Pays de Loire — Une nouvelle fois, le bâtiment en crise (N° 207).

— SBFM/Lorient: C'est dur... — Energie et emploi — Les dégâts de Giscard: un bilan sur six mois — Sur le front de la fièvre aphteuse — Marest/Brest: le grand bon en arrière (N° 208).

— AFO: un grand vainqueur, l'unité syndicale — St-Brieuc: coups fourrés à Centribéton — 6000 paysans dans les rues de Quimper — APPSB: La Bretagne malade de l'eau (N° 209).

— Jeunes chômeurs CFTD de Brest: l'ANPE en question — Oberthur/Rennes: manœuvres pour un dégraissage (N° 210).

— Pommes de terre primeurs: les tubercules au pilon — Médecine préventive à Brest: poussez-vous, on déménage (N° 211).

— Une nouvelle politique agricole? — Paysan en 81: le temps de vivre, aussi — Bretagne, chair à betterave — Brest, l'action économique au quotidien — Bâtiment morbihannais: malfaçon (N° 212).

— Regards critiques sur le tourisme — Vidéodisque: de drôles de marques d'images (N° 213).

— Le PS et l'énergie: du mou dans l'éolienne — L'UDB au ministère de l'Energie — Moulin/mer: des salariés écoeürés (N° 214).

— Energie: le débat confisqué (N° 215).

— A l'Hôpital de St-Brieuc, l'état de grâce est malade — Le onzième jour à l'EI — Grande panne EDF: la Bretagne n'était pas dans le coup — GFA Plogoff: l'heure du berger (N° 216).

Société

— LEP à Nantes: un bouquet de giscardisme — Les inquiétudes de M. Bas — Rennes: le breton à l'école laïque (N° 205).

— Le Juif, le Noir et l'Arabe — FR3: On a fait le clown (N° 206).

— Radio-Armorique: La coupe du dimanche — De l'école à l'université (Centre-Bretagne et Nantes) — Sécurité et liberté: les béquilles de la justice — Le retour de Cro-Magnon (N° 207).

— Rennes: la Motte Baril, un foyer pour qui? — L'enseignement, victime du nucléaire — Société: les libertés à reconquérir — Le racket aux handicapés — La mainmise sur l'enfance — Femmes de Plogoff (N° 209).

— Radio-Plogoff: prélude à la liberté? (N° 210).

— Plogoff: en attendant Amélie (N° 211).

— Confession d'un apprenti ou la galère au quotidien — Media: le Chasse-marée et Force 7 — Bretagne, mode d'emploi: la méthode impressionniste (N° 212).

— Artus: une antenne de la (vienne) nouvelle droite en Bretagne — Belgique: le plastilage de «Pour» (N° 213).

— Ecole: rentrée à Ploumoguer (N° 214).

— Fête du PB: record flambé (N° 215).

Culture

— Disques: sur un air de rock — Les chemins de croix de Y.-P. Castel — Les Johnnies de Roscoff (N° 205).

— Livres: des vérités bonnes à dire (Dumont, Tazieff et J.J.S.S.) — Disques: sur un air de France — Qui connaît les Bleizi Ruz? — La peinture, ça saute à la figure (entretien avec Glaoda Jaouenn) (N° 206).

— La charte culturelle pour financer les enterrements? — L'ABCD de la BD en Bretagne — Pays Pagan: Luduennig — Stivell: une tournée bretonne pour Diwan (N° 207).

— Disques: sur un air de... maintenant — Sortie annulée: un concert «pas culturel» — Evid ar Brezhoneg — Expo: le monde ouvrier en Ile-et-Vilaine au XIX^e siècle — Les druides et les celtes: ce n'est pas du folklore — Cinéma occitan: Histoire d'Adrien (N° 208).

— St-Brieuc: festival de harpe celtique — Créer, éditer, diffuser: les trois obsessions de la BD bretonne — Le 4^e tome de l'histoire de la Bretagne et des pays celtiques par Skol Vreizh (N° 209).

— Langue bretonne: Itron Varia Garmez — Armand Robin: poète, anarchiste, breton — St Denis, haut-lieu de l'histoire du mouvement ouvrier breton — Disques: Bread and Roses de Joan Baez (N° 210).

— Servat: hommage à René-Guy Cadou (N° 211).

— Licence de breton — Cinéma à Douarnenez: Occitanie/Bretagne — Récits et poèmes celtiques, domaine bretonnisme — Disques: sur un air de flash (N° 212).

— Variations sur la Paimpolaise — Lorient: chronique d'un festival — BD: les bandes à Nono — Cinéma: le dos au mur (N° 213).

— L'écriture du gallo? Un problème politique — Préfaces au Gododdin de Paol Keineg — La jeune BD bretonne: un premier album (N° 214).



— Les miradors de la cuture — Tri Yann: musiques pour un combat (N° 215).

— Anjela Duval: silence sur Traon an Dour — Théâtre: une tournée des Abers — Conte pour Brassens — St-Méen: une commune aux rayons «X» — Ober gant ar Brezhoneg: la méthode à Jos — Bran Ruz: rendre la légende au peuple (interview d'Auclair et Deschamps) (N° 216).

International

— Irlande, la vie possible? Le point de vue de Sean Garland — Gwynfor Evans: vous avez dit génocide? — Euskadi: les temps des meurtriers (N° 205).

— Lapons: un peuple sur le toit de l'Europe — Afrique du Sud: liberté pour Nelson Mandela (N° 206).

— Tahiti: Versailles sous les cocotiers — Peuples du monde: San Salvador, Guyane — Le PC Martiniquais contre le racisme — Espagne: la mort, en silence — Immigrés d'Afrique: le rêve de Sarah Maldoror (N° 207).

— Les pays de l'Est et nous — Choses vues en RDA — Pologne: un témoignage (N° 208).

— Maroc: libérer Sion Assidon — Les Saharais en visite en Bretagne — Peuples du monde: Namibie, Kurdistan, Guyane, Occitanie — Idir et les Kabyles: les Bretons de l'Algérie... (N° 209).

— Irlande du Nord: suicide politique ou politique suicidaire? — Haiti ou la pauvreté absolue — Nicaragua an II: 1. la rançon de la paix — Secours populaire: tout ce qui est humain... (N° 210).

— Nicaragua an II: 2. Du pain avec la dignité — Peuples du monde: Martinique, Kurdistan, USA, Afrique du Sud, Euskadi — Que veut Israël? (N° 211).

— Nicaragua an II: 3. La conscience d'une révolution — Peuple du monde: Guatemala, Uruguay (N° 212).

— Peuples du monde: Nlle Calédonie, Iles Marshall, Japon, Philippines, Haiti (N° 213).

— Dossier Irlande (1): Paddy Doherty: convaincre les gens de leur devoir/Le prix d'un cynisme/Quelque chose d'irréductible — Corse: l'histoire en marche (N° 214).

— Témoignage de Pologne: une seule solution, l'autogestion — Dossier Irlande (2): Eire, rétro-colonie anglaise ou néo-colonie US?/Carnet de route: Belfast/Balles en plastique (N° 215).

— Nouvelle-Calédonie: les relents d'un génocide inachevé — Le Maroc, six mois après (N° 216).

Un jour avec...

Jean Kergrist: le charme décapant d'un clown en balade (juillet). — Diwan: des maternelles en version originale (août) — Cinéma: du Colombier à St Michel (septembre) — Paol Keineg: par les chemins d'une identité (octobre) — Albert Poulain: vivre sa tradition pas la pirater (novembre) — Les Basques de l'île d'Yeu (décembre).

... Sans oublier les autres rubriques mensuelles: N'en jetez plus! — Chiche? — Le problème breton — P.B. Service — Le Courrier des Lecteurs.

Même si vous ne savez
qu'un peu le breton...

LISEZ AUSSI POBL VREIZH

LIVRES

A propos d'une « bibliothèque celtique »

Depuis quelques mois paraît aux Editions Jean Picollec, à Paris, une collection intitulée « Bibliothèque celtique » sous d'assez vilaines couvertures. Nous n'en avons pas reçu tous les titres (souvent des rééditions): ainsi, ne pourrai-je pas parler des dernières élucubrations d'O. Mor-drel, ni de la réédition des « Grands bardes gallois » de l'inévitable Markale. Cette collection reflète un double choix: nationalisme de droite et d'extrême-droite d'une part; régionalisme littéraire le plus éculé, de l'autre, de cette espèce que l'on croyait en voie de disparition. L'impression qu'on retire à la vue et à la lecture de ces livres, c'est qu'à peu près rien ne se serait passé ni en politique, ni en littérature depuis les années 30 ou l'immédiat après-guerre. Des titres que j'ai entre les mains, il y a peu à dire — un autre que moi parlera peut-être de l'étude d'Y. Gicquel, pour laquelle je ne suis pas compétent. Je ne peux, cependant, résister au plaisir de signaler dans la longue et insipide introduction de Le Quintrec aux poèmes de G. Le Gouic, une comique déclaration de guerre à la modernité. Le Quintrec écrit par ailleurs

que « Le Gouic n'a jamais donné dans le faux lyrisme du pays perdu par la faute de l'étranger et retrouvé par l'agitation onirique et par la ferveur ». De qui s'agit-il, puisqu'il ne cite pas de nom? Vais-je me reconnaître? A la rigueur. Je vois là surtout une attaque contre Xavier Grall, auquel le même Le Quintrec, dans « La Bretagne à Paris » du 18 décembre, rend un long hommage posthume. A quelques mois de distance, il peut ainsi tourner en dérision puis porter aux nues le même écrivain. On voit ce que valent les mots de M. Le Quintrec (1).

Paol Keineg.

Titres reçus: Anne de Tourville: **Les gens de par ici**; Liam O'Flaherty: **Skerret**; Gérard Le Gouic: **Fermé pour cause de poésie**; Yves-Marie Rudel: **Crapitoul le barde errant**; Yvonnig Gicquel: **Olivier de Clisson**.

(1) Pour le **Peuple Breton**, aussi, un bon poète serait-il un poète mort? A peine avais-je fini les lignes qui précèdent que je lisais l'article que consacre Jakez Castrec à Xavier Grall. A ma connaissance, c'est la première fois que l'on évoque l'œuvre de ce dernier dans nos colonnes. A tort sûrement, car il aurait fallu, s'interroger sur le rôle idéologique néfaste des écrits de Grall. Que je dise les choses crûment: la mort ne sanctifie rien, ni personne.

RADIO

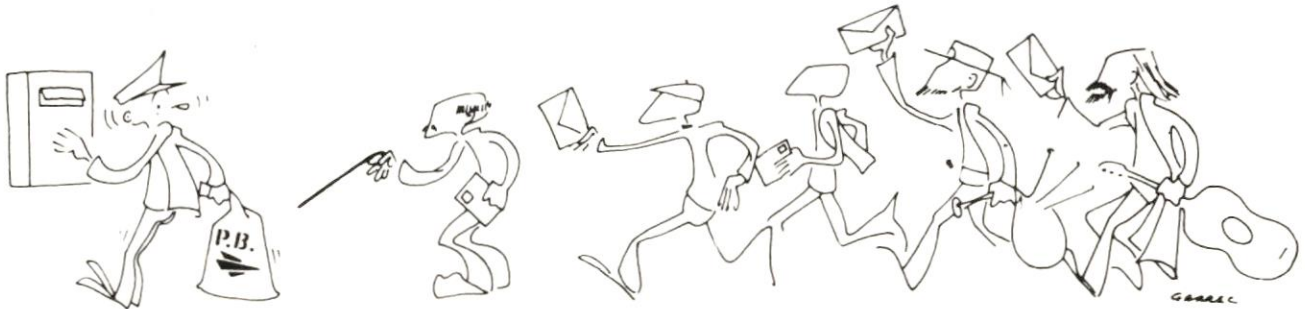
Une honnêteté exemplaire

D'abord, il y a la variété des voix, la variété des accents, d'un bout à l'autre de la péninsule et dans l'exil. Et, émergeant de cette extrême diversité, la musique peu à peu dévoilée de notre volonté de vivre, minuscule et puissante à la fois, touchante et un peu ridicule peut-être. Les Bretons correspondent entre eux. Bruits de trains dans la nuit, bruits d'aéroports. Un Breton de New York parle de ses débuts là-bas, une Bretonne d'Albuquerque dit l'amour difficile qu'elle porte au pays. Combattants de la guerre 14, marins au long cours, ouvriers agricoles, manœuvres, bonnes à tout-faire, militaires, fonctionnaires, prisonniers, et la cohorte des diplômés de tout poil: ils font la dure expérience de l'exil. Montréal, Paris, Rueil-Malmaison, Dakar, Pointe-à-Pitre, autant de lieux qui sont de notre nouvelle géographie, dans le sillage ou non du colonialisme français. Durant trois heures admirables (1), Yann Paranthoën et Claude Giovanelli, laissent parler les morts et les vivants, les humbles, et les petites gloires. Une technique parfaitement maîtrisée, doublée de beaucoup de tact, font d'eux de grands artistes de la

radio, et aussi d'incomparables historiens de notre oral. Il leur a fallu pour cette émission dominer une énorme masse d'informations, en dégager des lignes de force, retenir les détails sans s'y enliser. Et nous voyons l'émission se faisant, alimentée d'une vaste correspondance: les auteurs n'écartent pas les lettres des méfiants ni des indifférents, et par là même, nous en apprenons encore sur les mentalités bretonnes. En gros, nous apparaissions comme peu enclins à parler de notre vie privée et encore moins sur les ondes. Pudeur de certains; suspicion des autres, habitués à voir débarquer des journalistes parisiens en mal de sensationnel. On a déjà compris que Yann Paranthoën et Claude Giovanelli, par leur talent, leur honnêteté exemplaire, sont de ceux qui, parlant de la Bretagne et des Bretons, nous font honneur.

Paol Keineg.

(1) «Correspondances». Une émission de Yann Paranthoën et Claude Giovanelli, France-Culture, Dimanche 27 décembre 1981.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

D'un jacobinisme à l'autre ou la démocratie introuvable

Le pouvoir a changé de mains. Des mains socialistes en ont hérité. Le changement tant attendu par des millions de Français sur un plan général va-t-il se doubler d'un changement particulier à la Bretagne? La question pouvant bien évidemment être posée pour les autres périphéries.

Hélas! Il semble bien qu'il faille faire son deuil de certaines espérances exaltantes d'hier qui paraissent aujourd'hui comme autant de chimères. Oui, il fallait battre la droite, l'immobilisme; sortir de cette société bloquée, sans avenir «radieux». C'est fait.

Non la situation de la Bretagne ne sera pas considérée par le nouveau Régime comme originale. En cela, point de changement. La Bretagne n'est pas autre chose qu'une portion du territoire national. Pas de spécificité. Il faut ouvrir les yeux. Les Bretons n'obtiendront rien de plus qu'une régionalisation basée sur la décentralisation. Régionalisation que l'on peut certes espérer empreinte de socialisme, mais pas davantage. L'unité et l'indivisibilité seront inexorablement maintenues. Quoiqu'il advienne... Nous passons d'un jacobinisme de droite à un jacobinisme de gauche. Quelle différence profonde? Aucune. Point de place pour la Gironde! Gauche ou droite, la vraie question n'est pas contenue dans cette alternative qui nous dissimule la réalité ultime: le maintien de l'existence de l'Etat jacobin, entité si abstraite qu'elle ne se confond jamais avec les citoyens. Robespierre a sacralisé l'Etat. Pour longtemps.

Qu'est la régionalisation, fut-elle socialiste? La reconnaissance de citoyens «provinciaux» qu'il n'est plus tolérable de laisser à l'écart du Progrès, au ban de la nation. Merci Messieurs! Merci pour eux. Ce n'est en aucun cas une reconnaissance de peuples spécifiques, périphériques, exploités par un centre omnipotent et hypertrophié. Dès lors que penser?

Certains poursuivront le combat depuis longtemps engagé, maintiendront leur originale vision de la question bretonne. D'autres, nombreux peut-être, considérant que «un peu vaut mieux que rien» pactiseront. Fument-ils déjà, qui sait, le calumet de la paix?

L'une des luttes engagées depuis longtemps, encore poursuivie, est celle réclamant la réintégration de la Loire-Atlantique en Bretagne. Sommes-nous ici dans le domaine de l'utopie ou dans celui du possible? Mettons fin à toute hypocrisie. Si la Loire-Atlantique est rendue à la Bretagne c'est reconnaître implicitement qu'il existe un territoire breton, un peuple breton. Les serviteurs de l'Etat-Nation, qu'ils soient de gauche ou de droite, ne peuvent intégrer dans leur psychologie unitaire une telle déviation qu'ils considèrent comme une insupportable hérésie. L'idéologie nationale est trop forte. Elle doit persister. Elle persistera. Telle est l'intangible position du Pouvoir jacobin. En niant l'existence spé-

cifique de la Bretagne ce pouvoir se doit de considérer inévitablement comme un détail sans importance décisive que la Loire-Atlantique appartienne à la Bretagne ou aux Pays de Loire? Futile querelle de clocher. Sans plus. N'est-ce pas Monsieur Defferre?

La négation de notre pays déjà est dépassée par quelque chose de plus «grand», de plus préoccupant encore. A nouveau pointe un concept que l'on croyait de droite, parce qu'avancé par des individus ayant fait leurs preuves au jeu du centralisme et que l'on croyait enterré avec l'ancien Régime: le Grand-Ouest. Nous pourrions en rire. Il ne faut pas. Certaines idées ont la vie dure. On les croit mortes, oubliées à jamais. Elles resuscitent, périodiquement. Cette fois cependant, la résurrection est dangereuse parce que devant être, par réalisme, assimilée à une récupération. Imbécile récupération dont il

faut bien chercher le sens, la signification profonde. Ne trouve-t-on pas ici la preuve implacable de la persistance du jacobinisme quel que soit le pouvoir en place. Il semble. Rien d'étonnant en fait. Le jacobinisme est incarné dans l'Etat à un point tel qu'on ne peut les dissocier. Conserver l'Etat tel qu'il est c'est conserver le jacobinisme. Le jacobinisme c'est l'Etat représenté par les institutions elles-mêmes fondées sur la constitution.

La régionalisation, l'aménagement du territoire n'y changeront rien. Il ne faut plus rêver. L'Etat restera parisien, français. Les Bretons continueront de dépendre de l'Etat centralisé. Que penser alors de la démocratie?

Yann Fievet,
Arnouville les Goneses.

L'avenir des peuples d'Europe...

Dans votre numéro de ce mois du PB, vous rapportez les propos de M. Tillon ancien haut dirigeant du PCF. Ces propos sont véritablement hallucinants de la part d'un ancien membre de la Nomenklatura du PCF qui durant une grande partie de sa vie a défendu le socialisme réel de type soviétique. Ils témoignent d'un virage à 180°. En effet, M. Tillon sait très bien que l'indépendance de la France et des pays européens vis-à-vis des USA n'est que de façade, l'Europe de l'Ouest est satellite (à tous les niveaux des USA), de même que l'Europe de l'Est l'est de l'URSS. D'autre part, rien ne prouve que l'URSS soit prête à une guerre (et qui plus est nucléaire). Les Soviétiques ont un très mauvais souvenir de la dernière guerre mondiale (plus de 20 millions de morts chez eux), en outre, ils ont une peur bleue de la Chine (2000 km de frontière avec ce pays). Prétendre que la France et l'Europe doivent s'appuyer sur l'Impérialisme US pour contrer le social-impérialisme soviétique relève de la gageure.

L'Europe n'a aucun intérêt à jouer le jeu de l'Impérialisme américain. D'ailleurs, les contradictions sont telles entre les différents pays européens que les USA ont plutôt tendance à renouer avec leur bon vieux isolationnisme. De toutes manières, les intérêts vitaux de la France et de l'Europe ne se trouvent pas dans une alliance avec les Yankees. De plus, il faudrait peut-être s'interroger sur le pourquoi de cette campagne de peur fomentée par les mass-média d'après des informations made in USA (et made CIA). Les USA ont besoin de faire peur aux Occidentaux pour faire renouer l'OTAN et assurer leurs intérêts de par le monde. C'est le général américain O. Bradley qui, dans les années 50, écrivait: «Notre destin est d'être maître du monde, c'est incontestable». Alors, dans cette lutte entre les deux superpuissances pour l'hégémonie mondiale l'Europe n'a rien à gagner à s'allier à l'une ou l'autre. L'avenir des peuples d'Europe réside plutôt dans la lutte réelle contre une nouvelle guerre impérialiste.

X. L.



CRÊPERIE - BAR

An Digarez

Sainte-Christine - PLOUGASTEL-DAOULAS Téléphone 40.55.06

les presses bretonnes

Z.I. « Les châtelets », PLOUFRAGAN/SAINT-BRIEUC
Téléphone : (96)94.01.44

Imprimerie TYPO-OFFSET - FORMULAIRES EN CONTINU





à Lorient
une imprimerie
bien équipée
et abordable

devis gratuit

IMPRIMERIE COMPOSITION D'ARMOR

10, rue Chaigneau - 56100 LORIENT - Tél. (97) 64.19.12

Kenober

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17, Avenue de la Libération

QUIMPER

Tél. 90.63.33

RESTAURANT - BAR

Le Batel

Spécialités :

Fruits de mer - Poissons - Plats régionaux

23, rue Fautras 29200 BREST Tél. 44.51.02

DIRECTION : GÉRARD LE SANN



CARAVANES RIGIDES-PLIANTES **CASITA**

CARAVANES RIGIDES **GEORGES et JACQUES**
DRAGONER - TESSERAULT

REMORQUES **FRANC**

BATEAUX **EIDER**

VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
ENTRETIEN - HIVERNAGE

résidences



le foyer d'ARMOR

21, Rue Jules-Legrand
56107 LORIENT CEDEX
B.P. 363-Tél. 64.59.96

A VENDRE

PAVILLONS :

« Kérulvé » LORIENT
« Ty-er-Coat » GUIDEL
« Les Bruyères » INZINZAC
« Mané Cloirec » HENNEBONT
« Le Roalis » QUIMPERLÉ
BREST
QUIMPER

APPARTEMENT :

« Léon Blum » LANESTER
« J. Le Coutaller » LOCMIQUELIC
BREST

APPARTEMENTS :

Kelouano LORIENT
Ar Milad VANNES
BREST

EN PROJET :

PAVILLONS :

Kervéganic
Le Bosquet
Kérouse

PLOEMEUR
QUEVEN
LANESTER
BREST

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

Petite et grande taille

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST

TI JOSIK
TAVARN

SOIRÉES FOLK

Rte de Pont-L'Abbé - Tél. 55.14.32.

KEMPER



BAR
LE TRISKELL

Place Guérin - BREST

Téléphone : 44.56.65

SKALIEROU

A-BEP-SEURT

Fenêtres - Portes - Volets

Yann GUEGUEN

« Dour-ru » - Plomblin

Tél. 55.11.42 KEMPER

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix

Musique tous les soirs

Tél. (98)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier

35400 SAINT-MALO

Roazon
krampouezh
mat...

"tí LOÍK"

32, rue de la Visitation
Tél. 79.00.83

JE SUIS TOMBÉ SUR LA TÊTE



FIN DE L'ÉTAT DE GRACE

Le FLB arrache la boîte-aux-lettres de Bernard Hinault !

ET C'EST QU'UN DÉBUT

LA PROCHAINE FOIS NOUS LANCERONS DES GRAVIERES SUR LES CARREAUX DE SA CUISINE !



KAMARAD MITTERAND A COMPTER DE 23H45 C'EST MOI LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

BIEN ! IL Y A DU POULET FROID ET DE LA BIÈRE AU FRIGO



BERGERON : 3 SEMAINES DE NEGOCIATIONS AVEC UNE MOULE !

NOUS DEVRIONS PARVENIR A UN COMPROMIS HIS ! TO ! RIQUE !

SI SAVAIT QUE J'SUIS AU PC !



48H dans un boub-marim pour le premier ministre

VOUS ÊTES VRAIMENT CERTAINS QU'IL HABITE PAR-LÀ JEAN GABIN ?

OUI MAIS VOUS SAVEZ IL EST TELLEMENT DISPERSÉ !



EXCLUSIF ! GEORGES SÉGUY NE PRENDRA VRAISEMBLABLEMENT PAS LE DÉPART DU TOUR DE FRANCE 82 !!

LA POLICE SE FAIT DE PLUS EN PLUS ENVOYER CHIER

VOS PAPIERS

AU FOND DU COULOIR A GAUCHE !



LA GAUCHE AU POUVOIR LE CLERGÉ EN PÉRD SON LATIN

VOUS ME DIREZ TROIS OVAIRES ET DEUX PÂTES



25 JOURNALISTES QUITTENT L'ORGANE CENTRAL

BON BAH AU REVOIR MONSIEUR



VIVES INQUIÉTITUDES SUR LA SANTÉ DU PRÉSIDENT :

CROYANT MANGER DU STÉTHOSCOPE IL AVALE UNE PENDULE NOR-MANDE !

IL S'AGISSAIT EN FAIT D'UNE PAIRE DE CHAUSSONS

LA PRESSE EXAGÈRE TOUJOURS



AFGHANISTAN 2 ANS APRES

Le cloute commence à s'installer chez certains militants

ALLONGÉ SUR LES PASSAGES CLOUTÉS UN FAKIR EST ECRASÉ PAR UN CHAR SOVIÉTIQUE

ON EST POURTANT PRIORITAIRE SUR LES CLOUS ! ?



COMMENT ! ?

JE VOUS DEMANDE D'APPREHENDER UN DIRIGEANT DE SOLIDARITÉ ET VOUS ME RAMENEZ UNE MOUCHE ! ?

SAIT-ON JAMAIS KAMARAD NOUS AVONS LES MOYENS DE LA FAIRE PARLER



3^e GUERRE MONDIALE AUCUNE INQUIÉTUDE DANS LE LÉON !

ALEXIS DIT QUE REAGAN VEUT FAIRE DE L'EUROPE UN CHAMP DE BATAILLE

UN CHAMP DE BATAILLE ! ! ? ?

GAST ET CA RAPORTE !



LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EXISTE BIEN DANS LES PAYS DE L'EST

CHEZ NOUS TOUT LE MONDE A DROIT D'PÉTER



PENSÉE POURQUOI DITES VOUS QUE LE PAIN EST FRAIS QUAND IL EST ENCORE CHAUD

ET C'EST MEME PAS INSCRIT DANS LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME !!!

L'ARZ

BOURSE

L'INDICATEUR DE TENDANCES RÉVÈLE :

UN PÉDÉ



STÉTIENNE LA BELLE-MÈRE DE L'AVANT-CENTRE SE COGNE MALENCON - TREUSEMENT LA TÊTE CONTRE UNE BALLE DE 22 LONG-RIFLE

ALLEZ LES VERS !

